



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

C.P.S. Nouvelle série N°70 (N°152) – 1,50 €

27 SEPTEMBRE 2018

**GROUPE POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE
LA CONSTRUCTION DE L'INTERNATIONALE OUVRIERE REVOLUTIONNAIRE**

Après que les dirigeants syndicaux ont méthodiquement organisé la double défaite des travailleurs et des jeunes, sur le statut des cheminots et la sélection à l'université, l'association des directions syndicales à la liquidation de toutes les conquêtes ouvrières – retraites, Sécurité sociale, statut de la Fonction publique, etc. – via le « dialogue social » connaît une nouvelle impulsion.

Pour préparer l'affrontement nécessaire avec le gouvernement Macron, la tâche immédiate : agir pour imposer la rupture des directions syndicales avec le gouvernement Macron – Philippe !

Le statut des cheminots détruit : les directions syndicales, en premier lieu celle de la CGT, ont méthodiquement, cyniquement organisé la défaite

La défaite des cheminots, la liquidation de leur statut, représente en même temps une défaite d'importance pour tout le prolétariat. Elle se double de la défaite de la jeunesse sur la sélection à l'université, là où jusqu'à présent, en 68 comme en 86, les gouvernements bourgeois avaient échoué. Sur cette dernière, nous renvoyons à l'article dans ce numéro consacré à la jeunesse et l'enseignement. Cette double défaite marque toute la situation politique en cette rentrée.

La réception par Macron des dirigeants syndicaux le 17 juillet indique que pour lui comme pour eux, la voie est désormais dégagée pour mener à bien et à un train d'enfer l'ensemble des contre-réformes (en premier lieu celle des retraites et de la Fonction publique) programmée par le gouvernement. Le caillou dans la chaussure que représentait le potentiel de combat de la corporation cheminote a été extrait, les cheminots brisés. Pour le gouvernement comme pour les appareils, l'heure est au soulagement. Lorsque *Libération* du même jour commente : « *les huit principaux leaders syndicaux et patronaux ont salué le changement de ton du président de la République* », il faut traduire : la crainte du débordement à la SNCF étant passée, c'est en quelque sorte de manière détendue, que plus ouvertement encore qu'hier, la collaboration entre le gouvernement et les appareils peut se donner libre cours.

Il n'est qu'une manière de faire en sorte que la facture de

la défaite soit la moins lourde possible pour la classe ouvrière. Cela consiste, après en avoir établi la réalité sans barguigner, d'en dégager clairement les causes, de permettre à une avant-garde d'en dégager les leçons, de l'éclairer pour les combats à venir. Pour le faire, il faut revenir à chaque étape sur les positions prises par l'appareil de la CGT suivi peu ou prou par les autres directions syndicales.

Le 15 février, est publié le rapport Spinetta : il contient la fin du recrutement sur statut et la privatisation de la SNCF (sa transformation en société anonyme).

Au nom du gouvernement, la ministre des Transports organise la concertation qui débute le 19 février. Le cadre est clairement donné par le gouvernement. Ne sont « négociables » ni la fin du recrutement sous statut ni la transformation de la SNCF en société anonyme. Déclaration de la direction CGT : « *C'est donc avec conviction et détermination que la Fédération CGT des cheminots abordera les rencontres prévues avec le ministère dans les jours et semaines à venir* ».

Le 15 mars, les dirigeants syndicaux se réunissent : ils adoptent en commun une plateforme en 8 points. Dans ces 8 points, pas trace de la défense du statut. En même temps qu'unaniment ils participent à la concertation telle que bordée par le gouvernement (celui-ci, bon prince, finira aussi par y associer FO un temps écarté car syndicat « non représentatif ») (suite page 2)

Sommaire :

• ÉDITORIAL	P.1
• NOTES SUR LA SITUATION INTERNATIONALE	P.11
• ENSEIGNEMENT PUBLIC	P.18
• LES MILITANTS INTERVIENNENT ET INFORMENT CPS.	P.23
• ON NOUS COMMUNIQUE	P.25
• LA GRÈVE GÉNÉRALE DE MAI-JUIN 1968 (1ÈRE PARTIE)	P.26
• BRÉSIL	P.33

ils adoptent un « mode d'action innovant » : la grève perlée, 2 jours sur 5. Celle-ci est programmée à compter du 3 avril, avec une dernière séquence prévue le 28 juin. SUD-Rail l'adopte en se laissant la possibilité de proposer « la reconduction » dans les assemblées générales. En réalité, d'assemblées générales méritant cette appellation, il n'y en aura pas, et de vote de « reconduction » moins encore. La reconduction disloquée dépôt par dépôt, il est clair que les cheminots qui ont déjà donné en 2016 n'en veulent pas !

Le 22 mars, jour de la « journée d'action » Fonction publique, les cheminots sont appelés à une manifestation nationale, sans appel à la grève. Toutefois, malgré la consigne de l'appareil CGT, une proportion très significative de cheminots se saisissant du préavis déposé par SUD et l'UNSA fait grève. L'appareil de la CGT retrouve les accents de Thorez à la Libération pour dénoncer, modifiant à peine le vocabulaire, la grève comme « arme des trusts » (formule de Thorez à l'époque) :

« Face à une manifestation nationale unitaire des cheminots qui s'annonce importante, direction SNCF et gouvernement s'enlisent dans des stratagèmes qui doivent être connus de tous. En effet, la direction SNCF a décidé d'afficher un plan de transport fortement dégradé sur certaines lignes et certaines régions. Elle vise en priorité les trains dans lesquels les manifestants ont fait des réservations, mais elle bloque avec eux des milliers d'usagers. Dégrader volontairement les conditions de transport alors qu'il est possible de faire autrement, relève d'une manipulation scandaleuse qui prend à partie les usagers et les citoyens en général. C'est irresponsable et dangereux. !

Comment la direction justifie-t-elle, par exemple, que sur l'axe Lyon-Paris, et alors que les ressources sont disponibles (7 conducteurs de TGV déclarés grévistes sur 160, contrôleurs disponibles et postes d'aiguillage tenus), elle fasse le choix de laisser les trains à quai ? Des éléments similaires nous remontent de toute la France.

De plus, l'annonce de la fermeture des réservations sur les jours de grève prévus en avril interroge. Cela signifie que la direction SNCF s'apprête à refuser la négociation et donc à provoquer le conflit. » (communiqué du 21 mars)

Les 3 et 4 avril, première « séquence » de la grève perlée : celle-ci est majoritaire, particulièrement massive chez les personnels roulants, conducteurs et contrôleurs.

Le 11 avril, Martinez met les points sur les i : « *Le gouvernement voulait limiter le débat au statut des cheminots. Or celui-ci s'est déporté sur des questions essentielles.* » La défense du statut est donc, elle, inessentielle. Et il précise : « *La CGT n'a pas pour but de faire tomber Macron. Ce qui est mis en œuvre n'est pas bon et on propose autre chose. C'est une CGT qui conteste et qui propose. Quant à la convergence des luttes, elle est syndicale et non politique.* » C'est clair : en aucun cas, affrontement avec le gouvernement, mais des « propositions ».

Le 13 avril, communiqué de la fédération CGT Cheminots :

« Nous mesurons tous la nécessité de développer le service public ferroviaire, ainsi que les conditions

sociales, de vie et de travail des cheminots. Nous portons tous la volonté d'apporter des changements positifs pour le système ferroviaire, les usagers et les cheminots. Les arguments et propositions des organisations syndicales sont appréciées sur les chantiers et offrent de réelles perspectives d'amélioration de la qualité de service au quotidien.

« La CGT a montré depuis le début de ce conflit, par sa participation aux différentes réunions, ses propositions constructives, sa volonté de trouver des solutions.

« Au regard de cette situation, les fédérations CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT ont décidé d'interpeller le Gouvernement pour l'ouverture de réelles négociations sur la base des 8 points de la plateforme unitaire au travers d'un projet commun étayé. Elles demandent l'arrêt du processus législatif en cours et l'ouverture de négociations approfondies sur les huit points. »

On le voit : il s'agit non de défendre le statut mais d'apporter des « changements positifs pour le système ferroviaire ». Et le dialogue est plus que jamais possible puisque « nous en avons tous la volonté ».

Dans le cadre pourri du 2 sur 5 qui leur est imposé, cheminots et en particulier roulants manifestent malgré tout une rare persévérance : le pourcentage de grévistes ne s'érode que très lentement, et la grève reste majoritaire chez les conducteurs et les contrôleurs.

Le 17 avril, l'Assemblée nationale adopte en première lecture, par 454 voix contre 80, le projet de loi. Sans qu'on puisse à ce moment-là considérer la bataille définitivement perdue, c'est un rude coup porté aux cheminots. Mais rien là d'important selon les dirigeants des fédérations des cheminots, qui plus que jamais appellent au « dialogue », demandant que celui-ci se mène avec Philippe. Martinez appuie cette demande :

« La CGT a montré depuis le début de ce conflit, par sa participation aux différentes réunions, ses propositions constructives, sa volonté de trouver des solutions.

« Votre engagement à recevoir l'ensemble des parties concernées par ce dossier symboliserait cette même volonté de la part du gouvernement. »

Édouard Philippe accédera à la demande des dirigeants en en donnant d'emblée le cadre : pas question de revenir sur la loi telle qu'adoptée en première lecture, en particulier sur la fin du recrutement au statut et la transformation de la SNCF en société anonyme. Ce qui n'empêche pas, toute honte bue, les dirigeants syndicaux de saluer la rencontre avec Philippe comme un « succès à mettre à l'actif des cheminots ».

Le 7 mai, se tient la rencontre. Les cheminots peuvent en mesurer le « succès ». Philippe annonce la date de la fin du recrutement au statut : 1^{er} janvier 2020. Quant à la reprise d'une partie de la dette, c'est une véritable forfaiture de la présenter comme le début de la satisfaction d'une revendication. La vérité est que cette reprise est indispensable à la transformation de la SNCF en société anonyme. Elle est donc en réalité partie prenante de la contre-réforme.

Le 14 mai, « *La participation à cette « journée sans cheminots, sans trains » se rapproche des taux de grévistes enregistrés lors du premier épisode du mouvement, les 3 et 4 avril (33,9% et 29,7%). Un net*

sursaut après avoir chuté mercredi dernier à 14,46%, le plus bas taux de grévistes en semaine depuis le début de la grève enregistré.

La mobilisation s'est envolée lundi jusqu'à 74,4% chez les conducteurs, 74,3% chez les contrôleurs et 36,7% chez les aiguilleurs, a précisé la direction dans un communiqué », indique Challenge.

Il faut le souligner pour indiquer clairement où sont les responsabilités : sans pouvoir s'émanciper du cadre de bousille imposé par les appareils syndicaux, les cheminots manifestent avec l'énergie du désespoir leur volonté de combattre pour leur statut.

La panoplie de la bousille des dirigeants s'enrichit : invitation des cheminots à un vote pour ou contre la réforme (toujours pas question du statut dans la question posée), demande d'une nouvelle « table ronde », etc. Pendant ce temps, le processus législatif poursuit son cours. Les dirigeants syndicaux, qui se sont bien gardés d'appeler les cheminots à manifester à l'Assemblée nationale lors du vote en première lecture, laissent entendre que le salut pourrait venir du Sénat (à majorité LR !). Ils appellent à un rassemblement au Sénat qui n'aura aucun succès ! Celui-ci fera son œuvre... en aggravant la loi dans un sens encore plus réactionnaire.

Le 25 mai, les dirigeants rencontrent à nouveau Philippe... pour demander une nouvelle rencontre « tripartite » – donc avec la présence des entreprises privées du ferroviaire, ce qui entérine la mise en concurrence ! La direction syndicale CGT cheminots tire ainsi les conclusions :

« Sur la dette, le Premier ministre a annoncé la reprise de 25 Md€ en 2020 et 10 Md€ en 2022. Sur les investissements, 200 M d'€ supplémentaires/an seront affectés à la modernisation de l'infra.

Notre demande de table ronde tripartite (début juin) avec le Gouvernement, l'UTP et les organisations syndicales a été acceptée, même si le Premier ministre semble vouloir la limiter aux questions sociales.

Ces annonces sont à mettre évidemment au crédit de la lutte en cours, notamment la reprise d'une partie conséquente de la dette par l'État et l'organisation d'une table ronde début juin. Elles sont liées à la stratégie de lutte dans la durée. »

Encore et toujours des « avancées engrangées », pour parler la langue de l'appareil !

Cependant de « journée zéro train « en « déferlante cheminots », les appareils syndicaux ont progressivement raison de la résistance des cheminots, chez qui affleure la conscience de la trahison des directions syndicales.

C'est le sens de la délégation de plusieurs centaines de cheminots le 13 juin à la réunion de l'intersyndicale. Si cette délégation est significative du rejet de la politique des appareils syndicaux, si elle remet en cause la tactique de la « grève perlée », elle ne formule ni l'exigence que les dirigeants reprennent l'exigence de la défense du statut, ni celle qui va avec, de rupture de toute concertation avec le gouvernement, de refus de discuter de la convention collective ! Mais plus significatif encore est le fait que les cheminots en délégation sont accueillis par les CRS, dont personne ne peut douter sérieusement qu'ils ont été appelés par les appareils syndicaux eux-mêmes. Avec cynisme, la direction de la CGT enregistre de son

côté les avancées de la contre-réforme suite à son adoption définitive. Ainsi le communiqué du 15 juin :

« Sans surprise, le texte de loi qui encadre la réforme du ferroviaire a été voté par les tenants du libéralisme qui souhaitent la casse du modèle social français. Cependant, chacun doit le mesurer et le comprendre : le combat continue.

« Nous devons poursuivre notre engagement sur le calendrier établi et rendre coups pour coups à ceux qui ont décidé d'en finir avec le train public.

« Nous devons continuer à peser sur tous les plans : gouvernement, patronat, direction SNCF.

« Ce qu'il reste à écrire :

« • Ordonnances dans les 6 mois sur l'ouverture à la concurrence (modalités de transfert aux AO des matériels roulants et des ateliers, tarification, billettique, régulation, etc.) et sur la négociation collective ;

« • Ordonnances dans les 9 mois sur les péages et la révision des contrats de performance ;

« • Ordonnances dans les 12 mois sur le groupe ferroviaire unifié (organisation, missions, gestion des gares, gouvernance du groupe, conditions d'indépendance de SNCF Réseau, etc.) ;

« • 9 décrets (gestion des gares, statut des sociétés par actions, confidentialité des informations, conditions d'information des salariés en cas de transfert, modalités de calcul des effectifs transférés, modalités de désignation des salariés transférés, infos transmises au repreneur, conditions de maintien des droits à la retraite en cas de transfert, tarifs sociaux). »

Et surtout, sur le cadavre encore chaud du statut, doit être parachevée la discussion sur la convention collective du ferroviaire. On apprend d'ailleurs à ce propos que la discussion de la convention collective a été initiée... depuis 2014. En clair, c'est depuis cette date que la direction de la CGT – suivie par les autres directions syndicales – avait tiré un trait sur le statut :

« Le patronat des transports publics veut terminer la négociation de la CCN qui a débuté en 2014. Il n'est pas dans la logique d'une CCN de haut niveau pour empêcher le dumping social (...)

« Il concède néanmoins que le champ d'application de la CCN pourrait être ensuite élargi afin de couvrir les cheminots qui en sont actuellement exclus. »

L'appareil CGT sait mieux que quiconque ce que vaut la garantie de la « CCN de haut niveau » dans une situation où, conformément à la loi El Khomri aggravée par les ordonnances Macron, l'accord d'entreprise peut y déroger. À cela s'ajoute la menace brandie dans un premier temps sur 200 milliards de marchandises supplémentaires et à terme sur la totalité des importations en provenance de Chine.

Il s'agit donc bel et bien de la pulvérisation jusqu'au bout de toutes les garanties des cheminots. En même temps, les dernières pelletées doivent être déversées sur le cercueil de la résistance des cheminots. Le 28 juin, l'ultime « séquence » de la grève perlée s'accompagne d'un appel confédéral à manifester. Il y aura à peine quelques centaines de manifestants à Paris. Pas grave, disent en cœur Martinez pour la CGT et Pavageau pour FO : le but n'était pas « de faire du chiffre ».

Mais toute volonté de combat doit être purgée jusqu'au bout. Sur fond de polémiques entre appareils syndicaux, l'appareil CGT annonce la continuation des appels à la grève au cours du mois de juillet. C'est désormais la grève sans grévistes.

En cette rentrée, flanquée de Sud qui a l'outrecuidance de dire que désormais il s'agit de combattre pour que « tous les travailleurs du rail bénéficient du statut » – qui vient d'être détruit ! -, la direction de la CGT persiste : « Rien n'est réglé », titre l'appareil CGT le 6 septembre qui annonce par ailleurs : « ON EST TOUJOURS LÀ ! »

« Les cheminots n'en ont pas fini avec cette mauvaise réforme, les raisons d'agir sont toujours là ! Avec un contenu de réforme qui reste largement à écrire à travers ordonnances, décrets, et les différents volets à négocier de la CCN du ferroviaire, la Fédération CGT des cheminots n'entend pas baisser la garde et va poursuivre la mobilisation. C'est la trajectoire qu'a tracée le Conseil National de la Fédération, avec une première étape de mobilisation le 18 septembre prochain, date de réouverture des discussions sur les classifications et rémunération de la CCN. Cette journée de déploiement, avec des rassemblements et différentes initiatives dans les territoires, sera l'occasion de rappeler au patronat notre exigence d'avoir une CCN de haut niveau pour tous les cheminots de la Branche pour gagner de nouveaux droits. »

L'objectif est clair : faire boire aux cheminots le calice jusqu'à la lie !

Ainsi a été sciemment, scientifiquement, méthodiquement organisée par les appareils dirigeants, une des plus graves défaites subies, à travers une corporation décisive, par le prolétariat français.

Dans le supplément CPS du 20 avril, nous écrivions :

« Il faut dire la vérité. Si les cheminots n'arrivent pas à briser le carcan dans lequel ils sont enfermés par les directions syndicales, ils sont condamnés à être vaincus.

« Cela signifie :

« - imposer aux dirigeants syndicaux qu'ils reprennent leurs vraies revendications : retrait de la contre-réforme gouvernementale, abrogation de la loi d'habilitation, défense inconditionnelle du statut

« - imposer par conséquent la rupture totale et définitive de la concertation de mise en œuvre des modalités de la réforme gouvernementale

« - en finir avec la tactique de la « grève perlée », imposer aux dirigeants tant que c'est encore possible qu'ils appellent à la grève totale jusqu'à satisfaction, c'est-à-dire jusqu'à l'abrogation de la loi. Cela ne peut sûrement pas se faire par l'appel à la reconduction de la grève dépôt par dépôt comme le préconise le syndicat SUD et quelques autres. La grève reconductible, c'est la dislocation de la force des cheminots, certains dépôts décidant de la grève, d'autres non, etc.

« - Cela suppose au contraire imposer aux dirigeants syndicaux la convocation de véritables assemblées générales élisant leurs délégués mandatés, délégués se réunissant nationalement en un Comité central de grève intégrant les organisations syndicales, et imposant aux dirigeants le respect du mandat donné par les cheminots.

« On peut l'affirmer : si une force politique, même limitée, avait existé pour défendre cette politique, elle aurait reçu un très grand écho chez les cheminots. Même dévoyé dans ses objectifs, le rassemblement à l'intersyndicale du 13 juin en témoigne. Mais aucune force n'a mené ce combat. Les courants dits d'« extrême gauche » se sont vautrés dans le soutien à la politique des directions syndicales (dans la version « grève perlée » ou la version « reconductible »). La douloureuse expérience de la trahison des cheminots illustre de manière saisissante la nécessité du combat pour la construction du Parti ouvrier révolutionnaire.

La conférence du 17 juillet...

La réception par Macron des dirigeants syndicaux le 17 juillet vise clairement à l'organisation de l'agenda des contre-réformes gouvernementales programmées. Il faut rappeler les déclarations des dirigeants syndicaux à ce propos.

Pavageau (FO) : « J'espère qu'il y aura un avant et un après 17 juillet »

Martinez (CGT) : « Il faut que le gouvernement change de politique sociale ». Libération indique : « Philippe Martinez, de la CGT, a reconnu, sous forme de pique, cette inflexion, assurant que le président de la République avait « convenu que l'année dernière avait été à son rythme à lui et sans écouter beaucoup » ».

Les dirigeants syndicaux veulent faire croire qu'il y aurait incertitude sur la suite que Macron entend donner à sa politique. C'est une forfaiture.

En réalité, il n'y a aucune ambiguïté sur la volonté renforcée et confortée du gouvernement d'avancer à marche forcée sur l'objectif de destruction de ce qui subsiste des acquis ouvriers. Le seul « changement », c'est la volonté, tirant là aussi les leçons de la défaite des cheminots, d'y associer plus étroitement les dirigeants

syndicaux à travers un « nouveau contrat social ». C'est d'ailleurs ce changement que saluent les dirigeants en réalité.

Ce « changement » s'est manifesté en particulier par l'amendement apporté par le gouvernement à la loi dite « avenir professionnel ». Cet amendement annonce l'ouverture d'une nouvelle négociation sur l'assurance-chômage – ou plutôt sur sa destruction -, là où le gouvernement avait initialement prévu d'en prendre la responsabilité. Le sens de cet amendement est clair : ce sont les dirigeants syndicaux qui vont devoir écrire la fin du droit à l'assurance-chômage et qui sont invités à déchirer eux-mêmes l'accord qu'ils avaient négocié avec le patronat quelques mois plus tôt.

La conférence du 17 juillet intervient 8 jours après le discours de Macron au Congrès où il a confirmé solennellement l'ensemble de ses objectifs : réforme des retraites, baisse de la dépense publique, expulsion des migrants « économiques ».

Sur l'assurance-chômage justement, Macron y a déclaré : « L'Assurance-chômage aujourd'hui n'est plus du tout financée par les cotisations des salariés. Elle est financée

par les cotisations des employeurs et par la CSG. Cette transformation, il faut en tirer toutes les conséquences, il n'y a plus un droit au chômage, au sens où on l'entendait classiquement, il y a l'accès à un droit qu'offre la société mais sur lequel on ne s'est pas garanti à titre individuel, puisque tous les contribuables l'ont payé. (...) Je demande

aux partenaires sociaux de réviser les règles d'assurance-chômage ». Notons au passage la canaillerie de la formule « droit au chômage » substituée délibérément à la formule « droit à l'assurance-chômage », le chômage n'étant pas un droit mais pour la classe ouvrière une calamité imposée par la bourgeoisie.

...6 jours après les déclarations de Dussopt et Darmanin sur la Fonction publique

Le 11 juillet, les ministres Dussopt et Darmanin avaient quant à eux fait un point d'étape sur la concertation Fonction publique engagée depuis des mois et ponctuée des trois « journées d'action » organisées par les appareils syndicaux entre octobre 2017 et mai 2018. Dussopt y annonce le maintien des 4 axes de la contre-réforme : liquidation des CAP, instauration du salaire au mérite, plan de restructuration/suppressions d'emplois sous couvert de « mobilité », recours au contrat comme mode « normal » de recrutement.

Autant d'axes balisés par le rapport d'« experts » de CAP 22, mais surtout et d'abord par la concertation qui, à ce moment-là, a considérablement avancé tant sur le recrutement par contrat que sur le salaire au mérite et la liquidation des CAP.

Le même jour, Darmanin dans une réunion à destination des cadres de Bercy faisait part de « la volonté du Gouvernement de développer les Maisons de Service au Public, qui permettent un accueil mutualisé des usagers du service public ». En clair, des milliers de suppressions de poste par le biais de la « mutualisation », le fonctionnaire n'étant plus affecté à un ministère particulier, mais polyvalent et affecté à telle ou telle fonction selon les urgences du moment.

Plus grave encore, Darmanin annonçait : « A terme, c'est-à-dire dans ce mandat, nous devons opérer le rapprochement entre le recouvrement réalisé au sein des sphères État et de la sphère sociale par la constitution d'une agence unique du recouvrement ». Il s'agit ni plus ni moins de la liquidation de la Sécurité sociale financée

par le salaire différé que constituent les cotisations sociales. En effet, « l'agence unique de recouvrement » signifierait un pas considérable vers la fiscalisation totale de la Sécurité sociale, la fusion du budget de la Sécurité sociale et de celui de l'État, la subordination des droits en matière d'assurance-maladie, de retraite, etc. aux impératifs du budget de l'État, aux priorités que le gouvernement fixe à celui-ci (renforcement du budget militaire, de l'appareil de répression, par exemple).

Or non seulement, de telles déclarations n'ont nullement découragé les appareils syndicaux de participer à la concertation – qui a repris de plus belle en cette rentrée, mais la déclaration des représentants de la CGT Fonction publique du 18 juillet – reprise à l'identique par ceux de la FSU – révèle sur quels objectifs :

« *Voulant encore croire, en dépit de vos actes, au fait que les organisations syndicales ne soient pas considérées par vous comme des obstacles ou des adversaires, nous vous demandons solennellement de prendre dès aujourd'hui un engagement. Celui-ci est le suivant : que vos réformes régressives des organismes consultatifs n'aient pas de répercussions négatives sur le volume des droits attachés à l'exercice des mandats syndicaux et à ceux des représentants des personnels.* »

Tout y est : la direction CGT prend acte de la liquidation des commissions paritaires et des droits des fonctionnaires qu'elles garantissent, et les accepte... à la simple condition que soit maintenu le volume des heures de décharges syndicales, autrement dit que soient préservés les intérêts de l'appareil des permanents.

Un tour d'horizon – forcément incomplet - de l'offensive gouvernementale

Fort des défaites infligées aux travailleurs et jeunes au printemps, appuyé sur la collaboration des dirigeants syndicaux, le gouvernement avance dans le cadre d'un agenda chargé. Sans prétendre faire un tour complet, parmi les attaques gouvernementales, signalons :

- la loi PACTE d'ores et déjà en discussion à l'Assemblée, elle contient notamment l'augmentation de la « participation » des salariés aux résultats de l'entreprise, en réalité la subordination d'une part grandissante du salaire à ces résultats, l'exonération de cotisations sociales sur la part du salaire liée à l'intéressement, une rafale de privatisations (Française des Jeux, Aéroports de Paris), l'allègement des obligations patronales liées au seuil du nombre d'employés ;

- le « plan pauvreté » qui serait mieux nommé « plan anti-pauvres ». On se rappelle la formule de Macron : « Ça coûte un pognon de dingue ». Le style, c'est l'homme. Le but est clair : sous couvert de simplification (allocation unique), rabotage général, en particulier nouveau rabotage sur les APL. Au cas où on n'aurait pas compris, Gilbert Cette, présenté par *Le Monde* comme « inspirateur du

programme économique de Macron », précise : (*Le Monde* du 6 septembre) : « *Quels axes de la réforme des minima sociaux pourraient être considérés comme prioritaires : le premier (...) la simplification, est incontournable... le second l'est tout autant : les dépenses publiques doivent être maîtrisées, sinon diminuées. Le troisième objectif, la minimisation du nombre de perdants, ne pourra donc être atteint. Il faut l'assumer, sans chercher à le cacher.* »

Donc il faut dire clairement que le but du plan « pauvreté », c'est de diminuer les différentes allocations attribuées à la partie la plus pauvre de la population. Les annonces du 13 septembre le confirment : la « simplification » des différentes allocations est finalement reportée à 2020. À cette date, le Revenu universel – qui remplacera le RSA – sera subordonné à l'acceptation de l'une des deux offres d'emploi qui seront faites à l'allocataire – quels qu'en soient la nature et le lieu. Des centaines de milliers de pauvres vont en réalité se retrouver sans aucune ressource.

- la réforme de la Santé. La ministre Buzyn se garde bien d'avancer à visage découvert tout en annonçant une

réforme pour 2019. Mais selon une technique éprouvée, le gouvernement s'appuie sur le caractère d'ores et déjà dramatique de l'hôpital public... pour préparer et justifier de nouvelles attaques. Cet été, des dizaines de services d'urgence ont dû, parfois plusieurs semaines, fermer leurs portes faute de médecin. Des grèves locales ont mis en évidence la situation de déshérence du secteur psychiatrique qui, depuis 1990, a perdu plus d'un lit sur deux. Les situations où l'on retarde des interventions chirurgicales au demeurant urgentes deviennent monnaie courante, faute de médecin, de personnel, de lits disponibles... ou, comme à Marseille, de matériel de stérilisation !

Les « recettes » du gouvernement distillées au fil des interviews consistent à aller encore plus loin. Dans les tuyaux, la remise en cause de la tarification à l'activité. C'était lors de sa création une attaque contre le financement antérieur des hôpitaux; mais là, en l'occurrence, c'est un nouveau pas dans l'étouffement financier des hôpitaux. La ministre annonce une nouvelle salve de remboursements de médicaments (dont 30% selon elle ne servent à rien !) et d'actes « inutiles ». On évoque le développement de la médecine ambulatoire, donc de nouvelles fermetures de lits. On parle de

développement de la « télémédecine » au nom du développement du numérique, c'est-à-dire la médecine sans auscultation médicale.

Mais là encore le dialogue social joue tout son rôle pour baliser le chemin. Ainsi le rapport du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance-maladie préconise le traitement systématique hors de l'hôpital des maladies chroniques et liées à l'âge. Il préconise la coopération jusqu'à la confusion entre hôpital public et cliniques privées, ce qui implique la liquidation du statut de fonctionnaire hospitalier. Or il faut souligner la présence dans ce « haut conseil » de deux représentants de la CGT, et de deux représentants FO.

- les contre-réformes de l'enseignement : mise en route de la réforme du lycée, réforme de la formation et recrutement des enseignants, évaluation et mise en concurrence des établissements (voir article dans ce numéro) ;

- les attaques contre la jeunesse : mise en place à cette rentrée de la sélection en première année du supérieur avec ses dizaines de milliers de bacheliers interdits d'accès à l'université, complétée en 2019 par mise en œuvre de l'« arrêté licence », service universel, etc. (voir même article dans ce numéro).

Budget 2019...

Le budget 2019 promet d'être particulièrement meurtrier. Il va concentrer une large part de ces attaques.

D'une part, sur le plan des 120 000 suppressions de poste, le gouvernement a pris du retard (seulement 1 600 au budget 2018) qui doit être rattrapé. D'autre part, l'année 2019 est pour les patrons l'année du double bingo puisque non seulement ils doivent bénéficier du CICE 2018 (de 6% basée sur les salaires inférieurs à 2,5% du SMIC de l'année précédente), mais qu'en plus, s'appliquera dès 2019 la pérennisation du CICE sur la base de la diminution immédiate des cotisations sociales en cours.

Enfin, les rentrées fiscales seront inférieures à ce qui était prévu du fait de la quasi-stagnation économique (voir plus bas).

Les conséquences prévisibles :

- suppression massive de postes (finances publiques, logement, jeunesse et sports, emploi, mais aussi Éducation nationale, en particulier dans le secondaire ou la suppression de 1800 postes est annoncée), d'autant que

sont prévues des augmentations de postes et budgétaires pour l'armée, la police. Cela s'articulera sur la « réforme de la fonction publique » : remise en cause de l'ancienneté et du point d'indice, recours généralisé aux contractuels, etc.

- 100 000 contrats aidés licenciés supplémentaires.

- Est déjà actée : la baisse du pouvoir d'achat des retraités (augmentation limitée à + 0,3% quand l'inflation est à 2,3%), la baisse dans les mêmes proportions des APL et des allocations familiales.

- Rappel : les collectivités locales étaient sommées de signer avec l'État un contrat de modération budgétaire conditionnant les versements de l'État aux dites collectivités locales. C'est l'essence même de la « décentralisation » qui s'accompagne de la tyrannie du pouvoir central. La traduction, c'est la disparition massive de postes dans la Territoriale, la remise en cause de services assurés par les communes, le fait de sabrer dans les budgets culturels, etc.

Réforme des retraites

Les numéros précédents de CPS ont indiqué ce qui était en jeu avec le projet de « retraite par points » : individualisation totale des retraites, suppression de fait de toute âge légal de départ à la retraite, fin de tout montant garanti de la retraite qui dépendra de la valeur du point, valeur aléatoire. Il faut mettre en exergue la position de la direction CGT :

« Tous les dispositifs familiaux et conjugaux, indépendamment de la réforme systémique des retraites, doivent donc être rendus plus justes et améliorés et, cela, que le projet gouvernemental se mette en place ou pas.

« La CGT considère que l'ensemble des dispositifs de solidarité en retraite n'a pas de raisons d'être différent entre les régimes. C'est d'ailleurs un des principaux rôles

de la mise en place d'une maison commune des régimes de retraites ».

« Indépendamment de la réforme systémique des retraites », « que le projet gouvernemental se mette en place ou pas »... tout est dans cette formule. Autrement dit on pourrait défendre les retraites, les « dispositifs familiaux et conjugaux » – les droits acquis liés aux enfants, les pensions de réversion, etc. - que la réforme gouvernementale s'applique ou non ! Hier, chez les cheminots, l'appareil syndical expliquait : le statut ce n'est pas le problème ! Aujourd'hui, sur la même ligne, il explique : la réforme gouvernementale, ce n'est pas le problème !

Quant à la référence à la « maison commune des retraites », elle entérine par avance la suppression de tous les régimes particuliers : cheminots, travailleurs de la RATP, code des pensions de la Fonction publique d'État, caisse particulière (CNRACL) des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers. C'est justement l'objectif du gouvernement !

Depuis 6 mois, la concertation se développe sans interruption entre Delevoye, « haut-commissaire à la réforme des retraites », et toutes les directions syndicales. Le 10 octobre, une nouvelle étape doit être franchie avec la convocation d'une réunion rassemblant toutes les directions syndicales, visant à la « synthèse » de toutes les réunions de concertation antérieures, réunion qui se

tiendra... à la demande de la direction de la CGT. Martinez a justifié cette demande au nom du fait que le gouvernement devait informer les directions syndicales de ses intentions. Comme si celles-ci n'étaient pas connues ! Mais on se souvient qu'en juillet 2017, Martinez prétendait... ne pas connaître le contenu des ordonnances ! La même vieille grosse ficelle sert encore à justifier la participation à la concertation.

Il faut à l'inverse combattre pour exiger : aucune participation à la concertation du 10 octobre ! Prononcez-vous pour le retrait pur et simple du projet gouvernemental ! Défense du régime général et de tous les régimes particuliers !

Aller vers la liquidation totale de la Sécurité sociale

Derrière la contre-réforme des retraites, derrière la réforme de la Santé en projet, derrière les mesures qui s'empilent d'exonération de cotisations sociales, ce qui se profile, c'est la liquidation totale de la Sécurité sociale, conquête révolutionnaire du prolétariat arrachée sur la base de la montée révolutionnaire de l'après-guerre.

Il suffit de mettre bout à bout les différentes mesures d'assèchement des ressources de la SS pour s'en rendre compte :

- suppression des cotisations maladie dites « ouvrières » mais en réalité payées par les patrons,
- « pérennisation » du CICE sous forme d'exonération de cotisations patronales à partir de 2019,
- suppression des cotisations sociales sur la partie du salaire liée à l'« intéressement »,

qui s'ajoutent aux mesures antérieures (baisse des cotisations patronales dans le cadre du pacte de responsabilité, etc.).

Or le gouvernement vient d'annoncer, ce dont rendent compte *Les Échos* du 10 septembre, deux mesures

nouvelles d'une portée historique à savoir que « *l'État ne compensera plus une partie des nouveaux allègements de cotisations dès 2019* », et mieux même, que l'« *excédent des administrations de la Sécurité sociale* » (...) « *sera écrié au profit de l'État : 3 milliards en 2019, 14 milliards en 2020, 20 milliards en 2021 et plus de 27 milliards en 2022* ».

À propos de la contre-réforme Juppé de la Sécurité sociale en 1995, Blondel, dirigeant FO avait parlé du « hold-up du siècle ». En 2018, comme on le voit, le « hold-up », le vol du salaire différé des travailleurs a pris encore une tout autre dimension.

Est-il utile de le préciser ? Ce serait la responsabilité la plus élémentaire des directions syndicales de faire publiquement campagne contre ce vol organisé. Et ce serait leur responsabilité d'appeler tout le prolétariat à une manifestation centrale à l'Assemblée nationale au moment du vote de la loi de financement de la Sécurité sociale pour interdire le vote de cette loi qui codifie ce vol !

Nouvelle dégradation de la situation économique française

Budget de guerre contre le prolétariat, attaque meurtrière contre les retraites et la Sécurité sociale : l'offensive est d'autant plus violente du fait de la situation du capitalisme français. Celle-ci a connu depuis le début de l'année une nouvelle dégradation accélérée. Cela se traduit dans les chiffres de croissance des premier et deuxième trimestres : + 0,2% . Or les prévisions budgétaires l'étaient sur la base de + 2% sur l'année ! La conséquence est que, malgré les coups portés aux masses, dans le budget 2019, le déficit sera dès cette année plus important que prévu, avec l'éventualité de repasser au-dessus des 3% de déficit en 2019, donc de subir l'humiliante procédure de « déficit excessif » de la part de l'Union européenne.

Il faut bien sûr le relier avec la nouvelle dégradation du commerce extérieur français. *Le Monde* en fait le 8 août son gros titre : « *L'impasse française* ». Le déficit s'élève à 33,3 milliards au premier semestre quand l'Allemagne enregistre dans le même temps un excédent de 121 milliards. Les énormes cadeaux fiscaux (CICE) n'y font rien. Les entreprises ont reconstitué leurs marges, mais n'investissent pas. Il y a une bonne raison à cela. Les capitalistes n'investissent que sur la perspective d'élargir leur production, ce qui suppose une extension du marché

ou des parts de marché. Or justement, cette perspective n'existe pas !

La première conséquence pour le prolétariat, c'est le maintien, pour ne pas dire l'augmentation du chômage de masse. C'est vrai en tout cas pour les jeunes, les travailleurs âgés, les chômeurs de longue durée.

« *Au second trimestre 2018, le nombre de chômeurs de catégorie A, c'est-à-dire sans aucune activité est en hausse de 0,1% par rapport au trimestre précédent, soit une augmentation de 4 600 demandeurs d'emploi.*(...)

Au second trimestre 2018, par rapport au trimestre précédent, le nombre de chômeurs est en augmentation de 1,9% chez les moins de 25 ans alors qu'il avait baissé de 1,2% au trimestre précédent. Chez les 50 ans et plus, la hausse trimestrielle est de 0,1%.(...)

Entre le premier et le second trimestre 2018, le nombre d'inscrits depuis moins d'un an passe de 3 051 000 à 3 016 900, ce qui correspond à une baisse de 1,1%. Sur un an, la diminution est de 3,2%. En revanche, le nombre d'inscrits depuis un an ou plus est en hausse de 1,6% (de 2 570 000 à 2 611 000). Sur un an, l'augmentation est même de 7,2%. Observons également que le nombre de

demandeurs d'emploi de deux ans à moins de trois ans augmente de 2,8%. » (*Journal du Net*, 16 août)

Mais le prolétariat subit aussi l'augmentation de l'inflation : elle est remontée à 2,3% en glissement annuel. Dans le détail, liée à l'augmentation considérable du prix

du carburant (automobile, chauffage), et du gaz (6,5% prévu), mais aussi des produits alimentaires, elle touche d'abord les familles populaires.

C'est donc une aggravation générale des conditions d'existence des masses.

Ce que révèle « l'affaire Benalla »

Le gouvernement avance donc sur tous les fronts sous la haute protection des appareils syndicaux et du « dialogue social ». Le seul retard dans son programme concerne la réforme constitutionnelle dont l'examen a été reporté suite à l'affaire Benalla.

De quoi s'agit-il ? Benalla « emprunte » une tenue de policier pour matraquer des jeunes (il ne faut même pas dire des manifestants) le 1^{er} mai. Sa participation aux forces de répression s'est faite sur injonction directe de Macron. Dès que la vidéo a été rendue publique, Macron a fait semblant de « sanctionner » Benalla. En réalité, il continue de toucher son salaire. On le voit derrière Macron le 14 juillet. Ce n'est pas une affaire individuelle, puisqu'un ancien salarié de LREM est également à l'œuvre le 1^{er} mai.

Benalla est un aventurier classique, apprenti barbouze, disposant d'un arsenal complet. Il faut pourtant le noter, parce que s'y reflète la putréfaction du PS : il a commencé au MJS.

Bien sûr, on doit remarquer que l'« indignation » de la presse se concentre sur le fait que la violence extrême contre les jeunes est exercée par quelqu'un qui n'est pas un « vrai » CRS, ce qui induit l'idée que la même violence exercée par un flic assermenté est normale.

Cela étant, l'affaire n'a rien d'anecdotique. Elle éclate alors qu'était – et reste – dans les tuyaux un projet de réforme de la « sécurité présidentielle », qui ferait de ses membres des gens qui n'auraient à rendre compte qu'à Macron. Il s'agit bien d'une « garde prétorienne ». Ce projet doit être mis en relation avec le renforcement du bonapartisme auquel œuvre avec constance Macron. La garde prétorienne ne relève pas des lois ni des services ordinaires de l'État. D'où les manifestations de mauvaise humeur jusqu'au sommet de l'appareil policier.

En marge de l'Assemblée nationale, *Le Monde* cite un député PCF : « Ils auraient pu évoquer le SAC ». Le rapprochement n'est pas faux, mais doit être précisé. Le problème de Macron, c'est que le Bonaparte est dans cette situation singulière où il doit constituer sa « société du Dix-Décembre » après être parvenu à la Présidentielle. Cette « société du Dix-Décembre », dont nous parle Marx dans *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, et qu'il décrit ainsi : « (Louis Napoléon Bonaparte) était constamment accompagné d'affiliés de la société du Dix-Décembre. Cette société avait été fondée en 1849. Sous le prétexte de fonder une société de bienfaisance, on avait organisé le lumpenprolétariat parisien en sections secrètes, mis à la tête de chacune d'entre elles des agents bonapartistes, la société elle-même étant dirigée par un général

bonapartiste. À côté de « roués » ruinés, aux moyens d'existence douteux et d'origine également douteuse, d'aventuriers et de déchets corrompus de la bourgeoisie, on y trouvait des vagabonds, des soldats licenciés, des forçats sortis du bagne, des galériens en rupture de ban, des filous, des charlatans (...). C'est avec ces éléments qui lui étaient proches que Bonaparte constitua le corps de la société du Dix-Décembre. » *Société de bienfaisance*, en ce sens que tous les membres, tout comme Bonaparte, sentaient le besoin de se venir en aide à eux-mêmes aux dépens de la nation laborieuse. » Ce sont les Benalla de l'époque. Mais si de Gaulle disposait en 1958 quand il a pris le pouvoir d'une telle « société » constituée pendant plus d'une décennie, Macron lui ne l'a pas et en a besoin. Comme il a besoin de relais directs dans l'appareil d'État à tous les niveaux. Comme il a besoin d'un véritable parti à sa botte, le rassemblement de bric et de broc que constitue LREM étant bien imparfait à cet égard. Macron essaie de le constituer. Mais pour l'instant, il ne l'a pas.

L'affaire est aussi révélatrice de la position des différentes forces politiques. PS, PCF, LFI se sont prêtés à la comédie des « motions de censure », dont le résultat est connu d'avance. Il faut ajouter : le PCF et LFI ont même voté la motion de censure LR, en profitant pour affirmer une « convergence assumée » avec LR.

Mais il faut aussi mettre en exergue la position des directions syndicales.

FO brille par son silence. Par contre, il y a un communiqué de la direction de la CGT :

« La CGT est favorable à la sécurité des manifestations et de ceux qui y participent. Quels sont les ordres donnés par les autorités publiques aux forces de l'ordre ? Quels moyens leur sont attribués pour assurer une réelle sécurité ? Les autorités doivent tout mettre en œuvre pour y parvenir. »

Le rôle de la police serait donc d'assurer la sécurité des manifestants ? Les travailleurs, les jeunes qui, en particulier depuis le mouvement contre la loi El Khomri, ont subi le déferlement de la violence policière apprécieront ! Mais il est vrai que depuis ce même mouvement, la direction de la CGT s'est illustrée par des prises de position appelant ouvertement au renforcement de l'appareil répressif et condamnant ouvertement des prises de positions, y compris au sein de la CGT, contre les violences policières. (On se rappelle de la condamnation par Martinez de l'affiche d'Info'com CGT présentant une panoplie de CRS ensanglantée du sang de manifestants.)

L'appel à la journée d'action du 9 octobre

Les directions syndicales qui au niveau confédéral ont à nouveau été invitées dans le bureau de Philippe à la rentrée pour caler de manière plus précise l'agenda des

contre-réformes ont décidé d'agrémenter le bal des concertations d'une journée d'action le 9 octobre. Après une première partie où la politique gouvernementale est

évoquée dans les termes le plus vague possible en prenant soin de ne jamais qualifier avec précision les contre-réformes gouvernementales, l'appel enchaîne :

« Les organisations signataires appellent le gouvernement à entendre les attentes sociales multiples qui s'expriment dans le public et le privé, par les actifs, les jeunes, les demandeurs d'emploi et les retraités-es, et qu'il ne soit plus uniquement guidé par l'obsessionnelle diminution de la dépense publique. Au moment où est annoncée une fois encore l'explosion des dividendes en France et dans le monde, il est temps de mener une politique de partage des richesses pour augmenter les salaires, les pensions et les minima sociaux.

Face à cette situation et à des décisions régressives qui s'opposent aux demandes légitimes des travailleurs et de la jeunesse, l'heure est à la défense des fondements de notre modèle social et à la conquête de nouveaux droits. » C'est pourquoi, les organisations signataires décident de faire du 9 octobre prochain une première journée de

mobilisation et de grève interprofessionnelle, étudiante et lycéenne. »

C'est évidemment tout le contraire d'une déclaration de guerre que cet appel à « entendre les attentes sociales ». C'est le complément indispensable au « dialogue social » et l'invitation faite au gouvernement à le renforcer. Il se situe intégralement dans le cadre des objectifs du gouvernement qu'il invite simplement à moduler. La « diminution de la dépenses sociale », d'accord mais pas seulement : voilà ce qu'écrit explicitement le communiqué qui prend soin de ne pas évoquer le budget 2019 qui selon toute probabilité sera en discussion à l'Assemblée à ce moment-là !

Sauf si survient un évènement imprévu d'ici le 9 octobre, il y a fort à parier que cet appel – qui d'ailleurs n'est pas en réalité un appel à la grève – sera fraîchement reçu par les travailleurs. Il servira essentiellement à alimenter la ritournelle selon laquelle « les travailleurs ne veulent pas se battre ». Il vise d'abord à démoraliser les travailleurs et à amplifier leur désarroi.

Une voix à remarquer dans les organisations ouvrières

Dans ce contexte marqué par les défaites et la coopération renforcée des appareils syndicaux aux contre-réformes, existent néanmoins dans les organisations syndicales une résistance à la politique des appareils centraux. On l'avait noté au congrès confédéral FO. Elle existe aussi dans la CGT. Notons par exemple la prise de position de la CGT 94 (que personne n'a rendue publique et surtout pas ce qu'il est convenu d'appeler l'« extrême gauche »), adressée à la direction nationale de la CGT la veille du 17 janvier :

« À la direction confédérale

« À Créteil, le 16 juillet 2018

« Cher-e-s Camarades,

« Il me revient la responsabilité de vous faire part de notre consternation devant le choix fait par la CGT de participer à la réunion des huit premier-ères dirigeant-e-s d'organisations syndicales de salarié-e-s et du patronat ainsi qu'à la grande messe organisée par le monarque Emmanuel 1er le 17 juillet prochain à l'Élysée.

« Au vu du contexte dans lequel nous sommes, caractérisé par des milliers de licenciements, par un accroissement de la pauvreté et du chômage, par des attaques inédites sur le droit du travail, par un laminage sans précédent des services publics et de la protection sociale, par un racket et un détournement historique de nos richesses aux seuls bénéficiaires des actionnaires, des stars du CAC 40 et des foyers les plus riches, nous qualifions cette décision syndicale nationale comme une pure folie ! (...)

« C'est une mauvaise farce que de prétendre que nous allons sauver, par ce biais, le fameux « paritarisme » et le vertueux « dialogue social » derrière lesquels s'abritent tous les ambulateurs et professionnels du syndicalisme qui n'ont produit, en réalité, que misère, reculs civilisationnels et désespérance ! (...)

« Après les ordonnances sur le code du travail, l'adoption à la hussarde de la contre-réforme ferroviaire, les confirmations récentes de dizaines de milliers de suppressions d'emplois dans la Fonction publique, après l'ISF, la suppression de la taxe sur les dividendes, la CSG ou les APL, après que Macron a confirmé son cap et sa détermination à aller au bout du mandat que lui ont confié ses amis de la finance internationale et du Medef, cette décision de notre « CGT d'y participer (malgré tout) dépasse tout entendement possible !

« Venant du prince, ce véritable subterfuge intervenant après nous avoir méprisés et massacrés, ne servira, en vérité, qu'à faire avaliser sa politique destructrice par les fameux « partenaires sociaux ».

D'autres formulations de ce texte sont sans doute plus discutables. Il n'empêche qu'il pose clairement la nécessité de la rupture avec le gouvernement. Il est certain qu'il correspond à l'état d'esprit non seulement d'un grand nombre de syndiqués et militants CGT, mais aussi à une large fraction de travailleurs du rang.

Plus que jamais combattre pour la rupture des directions syndicales avec le gouvernement

Dans les circonstances actuelles, la tâche principale consiste à renforcer cette aspiration, à exiger la rupture des directions syndicales avec le gouvernement. Martinez lui-même doit en tenir compte... pour mieux la combattre. *Le Monde* du 1^{er} septembre lui fait dire à propos de l'assurance-chômage : *« On nous convoque pour expliquer ce qu'on va faire cette année (...) Et puis on nous dit : « De toute façon on fera ce qu'on voudra » a-t-il regretté. Ce dernier a également prévenu que sa centrale ne*

jouerait pas « les faire valoir » du gouvernement et prévenu qu'elle ne participerait pas « à une pseudo consultation ni à une négociation » si les partenaires sociaux qui gèrent le système, n'ont pas de marge de manœuvre ».

Martinez évoque ainsi la possibilité de ne pas participer. C'est un os à ronger qu'il donne aux militants. Il se réserve la possibilité de se livrer à ces départs d'opérette tels qu'ils ont eu lieu au printemps dans la Fonction

publique, où les dirigeants sortaient par la porte de la concertation un jour... pour mieux y revenir le lendemain par la fenêtre. Mais aucune illusion ne doit être entretenue. La véritable rupture avec le gouvernement ne peut être imposée que par les travailleurs eux-mêmes et leur mobilisation. La préparer, c'est multiplier les initiatives, les prises de positions dans les organisations syndicales, les délégations de travailleurs aux dirigeants syndicaux.

Car aujourd'hui, les travailleurs ne peuvent se saisir que de leurs organisations syndicales. Au plan des partis issus du mouvement ouvrier, la décomposition s'approfondit. Le congrès du PCF se prépare dans une situation où l'affrontement des différents courants porte sur la question insoluble d'interrompre le cours fatal qui mène à sa disparition : ce sont les spasmes de l'agonie.

Quant au PS, il faut certes noter qu'en décidant de rebaptiser son groupe à l'Assemblée « groupe socialiste », il a écarté la perspective de sa disparition formelle. Mais toute son orientation – son refus dans la dernière période de se prononcer pour le retrait des ordonnances Macron, sa prise de position pour la sélection à l'université (voir les CPS antérieurs) – après 5 ans de gouvernement sous la présidence de Hollande –, lui barre toute possibilité de redressement. C'est ce sur quoi s'appuie Mélenchon pour continuer à œuvrer à sa disparition avec la complicité de la fausse gauche du PS – les Maurel et autres Lienemann – qui s'apprête à le rejoindre sur un terrain que Maurel explicite dans *Le Monde* du 28 août : « *Le retour des frontières, ce n'est pas nouveau (...) Je me reconnais totalement là dessus. Je suis pour une politique de contrôle des flux migratoires. (...) La gauche ne doit pas*

avoir honte de parler de nation, de frontière, de laïcité. On ne va pas laisser ça à la droite et à l'extrême droite ». Voilà le terrain fangeux sur lequel s'opère ce nouveau regroupement, terrain sur lequel il y a du monde ! On comprend que pour Mélenchon, le débauchage de Maurel n'a rien d'incompatible avec les invitations à LR et « *la convergence assumée* » avec lui.

C'est appuyés sur une tout autre tradition que peuvent se rassembler les premiers matériaux pour la construction du Parti ouvrier révolutionnaire : celle de la Commune de Paris qui avait intégré à sa propre direction des militants étrangers, selon la résolution qu'elle avait adoptée : « *Considérant que le drapeau de la Commune est celui de la République universelle ; considérant que toute cité a le droit de donner le titre de citoyen aux étrangers qui la servent (...), la commission est d'avis que les étrangers peuvent être admis* » ; celle aussi du *Manifeste*, qui nous rappelle que « *les prolétaires n'ont pas de patrie* ».

Le Groupe pour la construction du Parti ouvrier révolutionnaire n'est pas le parti révolutionnaire dont le prolétariat a besoin. Il n'en est pas même l'embryon. Il sait que ce parti se construira sur la base de processus politiques intervenant dans les organisations ouvrières, et aussi de manière privilégiée dans la jeunesse. Il entend cependant œuvrer à la construction de ce parti nécessaire en s'appuyant sur les acquis politiques indispensables à sa construction qui sont ceux des 1^{ère}, II^e, III^e et IV^e Internationales, ainsi que ceux du Comité constitué par Stéphane Just, acquis vivifiés par l'intervention dans la lutte des classes à la mesure de ses forces. Nous invitons nos lecteurs à renforcer cette activité militante.

Le 14 septembre 2018



BULLETIN D'ABONNEMENT À « COMBATTRE POUR LE SOCIALISME » (10 NUMÉROS : 20 EUROS)

NOM :PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL :LOCALITÉ :

Chèques à l'ordre de : A.E.P.S. - Envoyer à : A.E.P.S. – 1 bis, Rue GUTENBERG - 93100 MONTREUIL

Notes sur la situation internationale

Les développements économiques de ces dernières semaines ne font que confirmer le tableau général de la situation tel que l'a dressé l'article du précédent CPS (« Comprendre la situation économique actuelle »). Nous

y renvoyons à nouveau nos lecteurs. Les remarques ci-dessous ne font que l'illustrer et le cas échéant apporter de nouveaux éléments dans le même sens.

Guerre commerciale ?

Toute l'actualité internationale se trouve polarisée autour des mesures protectionnistes de Trump principalement à l'égard de la Chine, accessoirement à l'égard des pays de l'Union européenne. Il convient tout d'abord d'établir les faits, de distinguer les décisions déjà actées, des menaces dont Trump n'est pas avare, quitte à les abandonner ensuite, pour apprécier ce dont il s'agit :

- S'agissant de l'UE, la décision réellement prise concerne les importations en matière d'acier et d'aluminium : surtaxation de 25% sur l'acier, de 10% sur l'aluminium.

Sans sous-estimer ces mesures, elles restent marginales. Les exportations d'acier et d'aluminium représentent un peu plus de 2% des exportations européennes vers les USA (6,4 milliards de dollars sur 308 milliards d'exportation). L'exécution des menaces un temps brandies par Trump sur les automobiles européennes aurait porté l'affrontement à un tout autre niveau. Mais précisément, Trump lors de sa rencontre avec Juncker y a renoncé, en tout cas dans l'immédiat.

- S'agissant de la Chine, est entrée en application la taxation de 50 milliards de produits chinois, ce qui représente environ 10% des importations américaines en provenance de Chine (environ 500 milliards de dollars). « À cela s'ajoute la menace brandie dans un premier temps sur 200 milliards de marchandises supplémentaires et à terme sur la totalité des importations en provenance de Chine ».

Ces mesures, particulièrement à l'égard de la Chine, sont loin d'être négligeables. La Chine a entrepris une vaste mutation la transformant d'« atelier du monde » qu'elle était en concurrent sur le terrain des marchandises à forte valeur ajoutée, de produits technologiquement complexes. C'est ce projet qui s'exprime à travers l'objectif nommé par les dirigeants chinois : « Made in China 2025 ». Au-delà, il s'agit pour la Chine de se transformer en véritable puissance impérialiste. C'est à cette prétention que les États-Unis entendent faire barrage, ainsi d'ailleurs que les vieilles puissances impérialistes d'Europe. Les décisions de refuser la prise de participation chinoise dans certaines firmes américaines ou allemandes manifestent cette volonté. Pour cela les États-Unis font paradoxalement de leur faiblesse... une force. Car c'est le déséquilibre commercial énorme entre USA et Chine (les USA n'exportent que 130 milliards de marchandises vers la Chine) qui fait que les mesures de rétorsion de la Chine (à savoir des mesures de taxations en retour) sont forcément limitées.

Ajoutons à cela la place du dollar comme monnaie d'échange dominante. La Chine est contrainte de faire

« profil bas », car le rapport de forces aujourd'hui joue encore en faveur de l'impérialisme US. La dévaluation du yuan n'est en rien un choix du gouvernement chinois. Elle s'impose à lui dans une situation où un flux dominant de capitaux quitte la Chine pour retourner aux USA, à la fois à cause des incertitudes sur l'avenir des exportations chinoises et aussi alléché par l'ensemble des mesures fiscales de Trump en faveur du capital.

Cela étant, la tentative de coup de force sur le terrain des taxations à l'importation de Trump est en même temps révélatrice des faiblesses profondes qui minent l'impérialisme américain, colosse aux pieds d'argile. Car ce qui détermine la politique de Trump, c'est bien la volonté désespérée de freiner le déclin relatif des États-Unis sur le marché mondial. Ce déclin trouve son expression la plus claire dans le déficit commercial américain.

« De quoi faire hurler Donald Trump, qui a fait du déficit commercial américain son obsession présidentielle et son cheval de bataille diplomatique pour préserver l'emploi aux États-Unis : le déficit des échanges extérieurs américains s'est creusé à 566 milliards de dollars en 2017 (+12,1% par rapport à 2016), soit le niveau plus élevé depuis 2008, a annoncé mardi le département du Commerce en première estimation. »

« Sans tenir compte de l'excédent des services, le solde des échanges de biens avec le reste du monde a même atteint 796,1 milliards de dollars (+8,1%). » indiquait les *Échos* en février 2018. Le léger redressement ces derniers mois ne permet pas de parler du renversement d'une tendance historique...

Tel est donc le sens de l'offensive. Mais il faut en voir les limites. Le renoncement de Trump à la mise en œuvre de la taxation des automobiles en provenance de l'UE en témoigne. Il se trouve que Trump rencontre d'abord de sérieuses oppositions au sein de la bourgeoisie américaine elle-même. Le renchérissement de l'acier et de l'aluminium pèse sérieusement sur les coûts de production de nombreuses marchandises américaines en particulier... l'automobile que Trump prétend pourtant défendre. Jusqu'à l'industrie pétrolière, qui se plaint du renchérissement de la production de ses pipelines. Et l'agrobusiness US s'inquiète de la taxation en retour de ses exportations vers l'UE et la Chine, le soja par exemple. C'est l'illustration de ce qu'indiquait le numéro précédent de CPS - n° 69 - (« Comprendre la situation économique actuelle ») : *« l'intensification des échanges a créé un enchevêtrement de liens entre capitalismes nationaux et une fragmentation de la production de telle sorte qu'aujourd'hui, les exportations d'un pays vers un autre »*

contiennent elles-mêmes une part croissante de marchandises intermédiaires importées. », et qui en concluait : « *Aucun impérialisme n'aurait intérêt à déclencher une véritable guerre commerciale prélude à un approfondissement de la crise, encore moins les États-Unis.* »

Telles sont les limites des mesures protectionnistes de Trump. Mais avec toutes leurs limites, elles expriment malgré tout l'intensification de la concurrence interimpérialiste exacerbée.

Elles expriment aussi l'incapacité des différentes puissances impérialistes à se mettre d'accord pour aller vers la suppression progressive des barrières douanières, ce qui était l'objectif de la constitution de l'OMC

(Organisation mondiale du commerce). Il est difficile par exemple de se faire une idée précise des conséquences de l'accord USA-Mexique, d'autant qu'il contient des clauses visiblement destinées... à ne pas être mises en œuvre (comme ce pourcentage de pièces qui devraient provenir d'entreprises payant un minimum de 16 dollars de l'heure, mesure dont le gouvernement mexicain a déjà demandé qu'elle... ne s'applique pas dans l'immédiat !). Mais une chose est remarquable. C'est un accord unilatéral qui se fait d'abord... sur le dos du Canada !

La lutte de chacune des bourgeoisies contre toutes les autres prend d'autant plus d'intensité qu'elle se mène avec comme toile de fond la tendance renforcée à la stagnation économique à l'échelle mondiale.

À nouveau la stagnation en Europe

C'est particulièrement le cas de l'Europe *Les Échos* du 2 mai 2018 indiquaient :

« *Coup de froid : la croissance économique dans la zone euro a fortement ralenti au premier trimestre 2018, s'établissant à +0,4 %, contre +0,7 % au quatrième trimestre 2017, selon une estimation provisoire publiée ce mercredi par l'Office européen des statistiques. Ce chiffre est bien en deçà des hausses de 0,7 % observées au cours des trois trimestres précédents.* »

Dans le détail, cette stagnation est inégale : elle frappe davantage la France, l'Italie, la Grande-Bretagne que l'Allemagne - dont l'excédent commercial ne se dément pas - et la péninsule Ibérique où la bourgeoisie bénéficie de l'impressionnante augmentation du taux d'exploitation du prolétariat de la dernière décennie

Les économistes bourgeois évoquent comme raison de ce « coup de froid » les annonces et menaces protectionnistes de Trump et les incertitudes liées au Brexit. Mais sont à l'œuvre des causes plus fondamentales : la baisse de la consommation des masses, la chute des dépenses de l'État. Chaque bourgeoisie doit baisser ses coûts de production, diminuer les salaires réels du prolétariat, au nom de la compétitivité. Les gouvernements bourgeois doivent tailler dans les budgets sociaux et budgets d'infrastructure pour drainer dans les poches des capitalistes une part toujours grandissante de la richesse sociale. Ce faisant, ils limitent d'autant la capacité du marché à absorber les marchandises produites.

L'économie chinoise sur la corde raide

Les menaces sont au moins aussi grandes s'agissant de la Chine.

Citons l'Agence Reuters du 30/05 :

« *La croissance de la Chine a été de 6,8% au premier trimestre, dépassant les prévisions grâce à la consommation des ménages et à un investissement immobilier étonnamment dynamique.*

« *Le Fonds, qui avait en janvier relevé sa prévision de croissance, la portant de 6,5% à 6,6%, ajoute que la croissance de la Chine ralentira progressivement pour se retrouver à 5,5% environ d'ici 2023.*

« *Le gouvernement chinois a pour objectif une croissance de l'ordre de 6,5% en 2018, tandis que les économistes projettent 6,5% après 6,9% de 2017, évoquant une hausse des coûts d'emprunt, une pollution industrielle plus strictement encadrée et les mesures prises pour freiner les dépenses des autorités locales et régionales.*

« *Soyons clairs : il n'y a pas de désendettement de l'économie réelle. La seule chose c'est que le rythme de croissance de la dette a sensiblement ralenti* », a dit James

Daniel, chef de mission pour la Chine et directeur délégué du département Asie et Océanie du FMI. »

En réalité, non seulement il n'y a pas de désendettement, mais le gouvernement chinois a été contraint de lâcher du lest sur le crédit, en baissant le ratio de fonds propres exigibles des banques, donc de relancer l'endettement comme moyen de maintenir la croissance.

L'extrême dépendance de la Chine au marché mondial fait que les mesures de taxation prises par Trump à l'égard des exportations chinoises constituent une menace redoutable pour l'économie chinoise. Dans les négociations actuelles entre les États-Unis et la Chine, se manifestent les rapports politiques entre l'impérialisme US, seule puissance mondiale, et le capitalisme chinois, quand bien même ce dernier accapare une partie grandissante de la production mondiale (et donc de la plus value). S'illustre le fait que ces rapports demeurent de manière très nette en faveur de l'impérialisme US. C'est en réalité à Washington que se décide la valeur du yuan sur le marché des changes !

L'exception américaine ?

Les États-Unis semblent justement échapper au peu reluisant tableau de la situation mondiale. Les commentateurs de la bourgeoisie semblent s'émerveiller de cette économie américaine qui « tourne à plein régime ». Là encore, il faut renvoyer à l'article :

« *Comprendre la situation économique actuelle* » (numéro précédent de *CPS*) pour relativiser cette « croissance ». Nous indiquons au-dessus, ce qui n'est pas un détail, qu'elle s'est opérée sur fond d'augmentation constante du déficit commercial américain. Il faut ajouter : plus que

jamais, cette « croissance » s'opère sur les bases putréfiées d'une spéculation effrénée et d'un endettement record public comme privé.

Spéculation boursière lorsque l'indice boursier de New York Standard and Poor's a grimpé depuis l'élection de Trump de 32,7%, sans commune mesure avec l'augmentation des profits réalisés sur le terrain de la production.

Et surtout endettement massif ; le commentateur financier américain Wolf Richter note :

« Durant le T4 (4^e trimestre, ndlr) 2017, le crédit à la consommation a augmenté de 5,4 % sur base annuelle pour atteindre un total cumulé record de 3,84 trillions de dollars, d'après les statistiques de la Federal Reserve. Cette dette inclut les cartes de crédit, les crédits auto et les prêts étudiants, mais exclut les crédits immobiliers. Décembre fut un mois un peu décevant pour les prêteurs, mais depuis le dernier trimestre de 2016, nous avons assisté à une hausse soutenue de l'endettement des particuliers. Pensez ce que vous voulez de l'élection présidentielle, les consommateurs ont fêté le résultat ou ont noyé leur chagrin de la même façon : en accumulant des dettes.

On peut observer une baisse de la tendance après la crise financière, alors que les consommateurs réduisaient la voilure, notamment en faisant défaut sur leurs dettes. Mais le répit fut de courte durée. Depuis, la dette des ménages a augmenté. Elle est aujourd'hui supérieure de 45 % par rapport au T4 2008. Pour mettre tout ceci en perspective, l'inflation des prix à la consommation s'est élevée à 17,5 % durant la même période. »

Voilà ce qui concerne l'endettement privé. La tendance est la même pour l'endettement public.

La dette publique est passée depuis 2008, de 10 000 à 20 000 milliards de dollars, tendance qui ne peut que

s'amplifier suite aux mesures fiscales de Trump, en particulier la baisse massive de l'impôt sur les sociétés, les ristournes fiscales aux capitaux rapatriés et l'augmentation accélérée du budget militaire (budget trois fois plus élevé que celui de la Chine), etc. Le déficit prévu du PIB pour 2019 serait supérieur à 5 % du PIB.

Enfin, il faut rappeler qu'à la base du maintien de la position de l'impérialisme américain dans le monde, il y a d'abord l'augmentation effrénée de l'exploitation du prolétariat américain, les rudes coups que la bourgeoisie américaine, pleinement appuyée sur la collaboration des appareils syndicaux, en premier lieu celui de l'AFL-CIO - plus grand supporter de la politique de Trump -, a réussi à lui porter. Le niveau de vie des travailleurs américains tel que calculé par l'IPC (Indice des prix à la consommation) n'a toujours pas retrouvé celui qu'il avait atteint... en 1973. Rien n'indique mieux la dégradation de la situation des masses aux États-Unis que la tendance désormais constante depuis 2014 à la baisse de l'espérance de vie. Le chercheur américain Steven Wood, cité par *Le Monde* du 17 août, indique : « Nous soupçonnons que l'inégalité croissante des revenus, les déficiences de l'éducation, la fracture sociale et le stress peuvent jouer un rôle important (...). D'autres facteurs pourraient inclure le manque d'accès universel aux soins, la possession d'armes à feu par la population et le taux élevé d'obésité. » *Le Monde* cite aussi l'épidémiologiste Philip Landrigan : « Lorsque vous créez des inégalités sociales fortes, vous créez une catégorie de la population qui finit par voir son espérance de vie se réduire... les plus pauvres sont aussi ceux qui sont les plus exposés à presque tous les polluants environnementaux comme le plomb, les pesticides, la pollution de l'air... Ce facteur potentiel est souvent négligé. »

Tel est l'inévitable envers du décor.

En résumé

Au bout du compte, la vérité est que l'économie mondiale n'a nullement surmonté la déflagration de 2008. Aux États-Unis, en Chine et d'une autre manière en Europe, les gouvernements bourgeois n'évitent l'effondrement immédiat que par le recours à des expédients, en particulier une véritable orgie de crédit, qui ne peuvent que préparer de plus grandes catastrophes. Car le recours sans frein au crédit - c'est précisément ce qui est apparu en 2008 - porte en lui le risque du défaut de paiement (un tiers des ménages américains n'arrivent pas à régler les échéances de ses dettes) et, à partir de là, du krach bancaire. La politique de Trump aboutissant au rapatriement des capitaux aux États-Unis conduit déjà à la chute des monnaies des pays dominés. Les monnaies de la Turquie, de l'Argentine, d'Afrique du Sud, de Russie, du Mexique, d'Iran (voir ci-dessous) ont toutes été à des degrés divers touchées par une vague de dévalorisation considérable par rapport au dollar. Une des conséquences est l'incapacité des entreprises de ces pays à rembourser leurs dettes en dollar. Cette incapacité met au bord du gouffre les banques exposées à de tels emprunts. Ainsi les banques espagnoles - en situation déjà critique - sont menacées par leurs prêts aux entreprises turques.

Et il y a bien sûr les conséquences pour les masses : inflation massive sur les produits de première nécessité, chômage suite aux fermetures d'entreprise, pauvreté endémique.

L'économie mondiale est à la merci du moindre événement en apparence fortuit qui pourrait précipiter la débâcle. C'est *Le Monde* qui titre : « *La crise des pays émergents fait craindre une contagion mondiale* ». Dans ce contexte, le rôle du facteur personnel, de la personnalité de ceux qui gouvernent, n'est nullement à négliger. D'où les appels réitérés jusques dans la bourgeoisie américaine elle-même à la prudence en direction de Trump. Plus que cela, se manifeste l'opposition ouverte d'une large partie de celle-ci, ce qui se traduit par l'explosion régulière de bombes médiatiques visant à le déstabiliser. Cette opposition ne pourrait que prendre davantage d'ampleur si Trump essayait un échec sévère aux élections américaines du « midterm » qui doivent avoir lieu dans quelques semaines. Mais, jusqu'à un certain point, les dirigeants d'une classe sociale décadente sont à l'image de cette classe elle-même. En ce sens, Trump n'est pas un accident de l'histoire.

Iran-Palestine : le talon de fer

La politique, c'est de l'économie concentrée, nous a rappelé Lénine. La décision politique de Trump de dénoncer l'accord sur le nucléaire se traduit par la mise en œuvre des sanctions contre l'Iran depuis le 8 août. Elles touchent d'ores et déjà durement l'économie iranienne, imposant à tous les pays l'interdiction d'importer des produits iraniens comme celle d'investir dans le pays, sous la menace de mesures de rétorsion pour les entreprises – en particulier européennes - qui passeraient outre. Ce n'est là que la première vague de sanctions, puisque la seconde prévoit d'interdire toute importation de brut iranien, qui constitue l'essentiel des exportations du pays.

D'ores et déjà, les conséquences pour les masses iraniennes sont effroyables. Le rial (la monnaie iranienne) a perdu la moitié de sa valeur depuis le début de l'année par rapport au dollar. La conséquence est une inflation galopante. Les marchandises produites en Iran ont augmenté de 40%, les marchandises importées – si on peut se les procurer ! - de 150%. Des centaines d'entreprises mettent la clé sous la porte, amplifiant de manière considérable un chômage déjà endémique. Les médicaments manquent cruellement, et il faut pour se procurer par exemple des anti-cancéreux, compter sur des relations aux États-Unis ou en Europe.

Trump vise la modification de la politique de l'Iran, son renoncement à l'essentiel de son armement, l'arrêt de tout soutien tant au régime de Bachar Al-Assad qu'à la rébellion houtiste au Yémen. Mais l'impérialisme US n'a jamais renoncé au but final : le renversement du régime pour la mise en place d'un autre régime qui lui serait totalement soumis à l'impérialisme.

Que ce but soit véritablement à la portée de Trump, c'est là une autre affaire, même si aujourd'hui le gouvernement de Rohani est déjà ébranlé avec la démission contrainte de deux de ses ministres. La détresse des masses iraniennes a conduit à des manifestations, voire à des grèves dans le pays. La bourgeoisie, petite et grande, est elle-même entrée en mouvement avec la grève du bazar. Ces manifestations ont visé Rohani qui avait promis une amélioration de la situation lorsqu'il avait signé l'accord avec les puissances impérialistes. Mais, tout le monde le reconnaît, il n'existe pas en Iran de force politique de quelque importance prête à renverser le régime pour lui substituer un régime pro-américain et pour cause : la haine contre l'impérialisme US est à peu près universelle.

L'embargo US sur l'Iran est aussi un révélateur des relations entre les différents impérialistes. Les décisions de Trump touchent durement un certain nombre de firmes capitalistes européennes, françaises, italiennes, allemandes. Celles-ci, qui avaient en Iran des intérêts considérables (Renault, PSA, Total, Volkswagen, Airbus), soit sous forme de contrats d'exportation, soit sous forme d'activités à l'intérieur du pays, sont sommées par l'administration américaine de les interrompre. Pour l'essentiel, elles s'exécutent sans délai.

L'Union européenne a pourtant annoncé la réactivation d'une loi de 1996 qui non seulement autorise, mais même prétend ordonner aux entreprises de maintenir leur activité

en Iran. C'est une mascarade aujourd'hui, comme cela l'était en 1996 – il s'agissait alors pour l'impérialisme US d'interdire toute activité avec Cuba et la Libye. La prétendue loi européenne n'a en réalité aucun caractère contraignant, chaque gouvernement étant libre de l'interpréter à sa guise. Total, PSA, Renault, Volkswagen ont d'ailleurs déjà pris la décision de se retirer. Là aussi, la position dominante de l'impérialisme US s'exerce avec la dernière brutalité.

Le martyr que fait endurer au peuple iranien la politique de l'administration américaine pose partout la question de la responsabilité du mouvement ouvrier de combattre pour la levée inconditionnelle de l'embargo américain. Cette exigence vaut évidemment d'abord et surtout aux États-Unis même. Force est de constater que non seulement telle n'est pas la position adoptée au sommet des organisations syndicales, mais qu'aucun groupe se réclamant du socialisme, et peut-être aucun groupe tout court, n'a adopté une telle position.

Même constat en Palestine : le 18 juillet, la Knesset (parlement israélien) a adopté la loi faisant d'Israël, l'État-nation du peuple juif. Jérusalem « une et indivisible », y est affirmée capitale. L'hébreu est désormais la seule langue officielle, à l'exclusion de l'arabe. La colonisation en Cisjordanie y est officiellement légitimée. « *Nous étions là avant vous ; nous serons là après vous* » a déclaré le rapporteur de la loi à un député arabe israélien, indiquant le sens général de la loi, visant à terme à l'expulsion totale de la minorité palestinienne vivant encore en Israël.

L'adoption de la loi fait de manière officielle de l'État d'Israël un État d'apartheid. À vrai dire, ce n'est là que la reconnaissance en droit d'un fait qui date... de la création de l'État d'Israël. Mais cette reconnaissance officielle n'a rien d'anecdotique pour autant. Elle ouvre totalement les vannes de la colonisation et de l'expulsion des Palestiniens des quelques terres dont ils disposent encore en Cisjordanie, de leur dépossession des logements qu'ils peuvent encore occuper dans la partie Est de Jérusalem.

L'adoption de cette loi suit de près le transfert à Jérusalem de l'ambassade américaine dont elle est inséparable. Elle a été rendue possible par le soutien plein et entier de l'administration américaine.

Elle est aujourd'hui complétée par la décision de Trump de cesser de subventionner l'UNRWA qui assurait le financement d'un minimum de services de santé et d'enseignement dans les territoires palestiniens. Elle éclaire d'un jour toujours plus cru la trahison historique qu'a constitué la signature par la direction de l'OLP des accords de Washington-Oslo par lesquels celle-ci reconnaissait officiellement l'État d'Israël. À vrai dire, plus personne en Palestine, en dehors de l'Autorité Palestinienne et de son corps de « fonctionnaires » s'apparentant à ce qu'étaient les fonctionnaires de Vichy sous l'occupation en France, ne juge que l'issue viendra de la fameuse « solution à deux États » que prétendent encore défendre les chancelleries européennes, à l'inverse de l'administration américaine qui juge que ce leurre, ayant

pleinement joué son rôle de désarmement politique des masses palestiniennes, peut maintenant être officiellement abandonné.

Et il est vrai que ce qui domine dans le peuple palestinien, c'est le désarroi et le désespoir que les « marches du retour », par lesquels des milliers d'hommes, de femmes, et d'enfants s'exposaient sans défense aux balles de snipers sionistes ont manifestés.

S'extraire de cette situation supposerait qu'en Palestine une avant-garde tire le bilan jusqu'au bout de la trahison

de l'OLP, de l'impasse que constitue le Hamas, jetant les jalons de la construction d'un Parti ouvrier révolutionnaire. En même temps, il est clair que le sort des masses palestiniennes est étroitement lié à celui des masses arabes, de leur mouvement pour se débarrasser des régimes réactionnaires qui les oppriment, ce dont la mobilisation qui a eu lieu en Jordanie contre le régime fantoche de la dynastie hachémite donne un avant-goût.

Afghanistan : la reconnaissance officielle de l'impuissance

De la violence de l'oppression impérialiste en Iran, en Palestine, au Yémen, on aurait tort de conclure à la toute puissance de l'impérialisme, en particulier du premier d'entre eux. À cet égard, il faut signaler l'importance du fait que les États-Unis aient dû se résigner à des négociations directes avec les Talibans en Afghanistan, par dessus la tête du gouvernement « légal » de Kaboul. C'est la reconnaissance officielle du fait que ce dernier n'existe pas autrement que porté à bout de bras par l'armée US. C'est aussi la reconnaissance de l'incapacité de l'armée US, quelques mois après que Trump a décidé de la renforcer sur le terrain, à rétablir un semblant

d'ordre. Au contraire, la situation ne cesse de se dégrader pour le gouvernement fantoche malgré le soutien US. Bien sûr, l'échec de l'impérialisme US, puisqu'il se fait dans ce cas au profit de forces obscurantistes, archi-réactionnaires, n'équivaut en rien à une victoire pour les masses populaires. Mais il est significatif : une chose est d'instaurer la terreur, de répandre la famine et la misère ; autre chose est d'instaurer un véritable ordre impérialiste permettant une domination et un pillage stable et assuré. L'administration américaine a tout le loisir de faire la différence.

Putréfaction de l'impérialisme, extension du domaine de la barbarie : de la chasse aux migrants...

L'épouvantable situation des masses en Iran, pire encore dans la bande de Gaza, ne fait que préfigurer la situation générale à laquelle sont promises partout les masses populaires si persiste sur des bases toujours plus putréfiées la domination impérialiste. Il faut y ajouter la situation apocalyptique que vit la population au Yémen. L'Arabie saoudite la bombarde quotidiennement, massacrant indistinctement hommes, femmes et enfants sous la houlette de conseillers américains et avec les armes obligeamment fournies notamment par le gouvernement français.

L'horreur quotidienne des naufragés en Méditerranée tentant de rejoindre l'Europe est le résultat du cynisme des gouvernements bourgeois de toute l'Europe. Ceux-ci s'invitent les uns les autres à recevoir les bateaux de migrants, à la simple condition de ne pas les recevoir eux-mêmes. Il y a accord unanime entre eux pour parquer les réfugiés dans de véritables camps de concentration – la seule difficulté tenant à ce que, là aussi, chaque pays invite l'autre à en établir sur son territoire, mais les refusant pour lui-même. La barbarie gagne, déchirant chaque jour davantage le voile de la « civilisation » qui, jusqu'alors dans les pays capitalistes avancées, recouvrait les rapports d'exploitation.

Que sur ce terreau commun à Salvini, Orban... Macron et Merkel - que, dans la réalité des mesures prises contre les migrants rien ne sépare en fait - poussent les plantes

vénéneuses de groupes ouvertement racistes, voire néonazis, comme à Chemnitz, n'a rien d'étonnant. Il faut bien tirer les leçons de ce qui s'est passé dans cette dernière ville. Les manifestants néo-nazis y ont bénéficié de la complicité ouverte de la police, de l'administration locale. Et c'est le ministre de l'intérieur lui-même qui a déclaré que seule sa casquette de ministre l'avait empêché de participer à la manifestation !

Mais pour le prolétariat allemand, la question essentielle est que le SPD ne voit toujours pas d'inconvénient à siéger dans le même gouvernement qu'un ministre qui appelle aux ratonnades !

L'audace grandissante de ces groupes – dont il existe l'équivalent en France – dans la violence physique contre les migrants, contre les jeunes (on se rappelle le commando contre les étudiants à Montpellier notamment), demain contre le mouvement ouvrier organisé, met et mettra de manière pressante à l'ordre du jour la question : comment les éliminer ? L'exemple allemand prouve assez qu'il est non seulement vain, mais criminel d'en appeler contre eux à la police prétendument « républicaine », au front républicain de tous les prétendus « démocrates ». C'est au mouvement ouvrier et à lui seul, à ses organisations et à leurs services d'ordre de faire, dans l'unité, « le ménage », à débarrasser de la place publique ces groupes nauséabonds. C'est dans ce sens qu'il faut combattre.

... à l'effondrement du pont de Gênes...

L'extension du domaine de la barbarie trouve aussi une illustration tragique avec l'effondrement du pont au-dessus de Gênes, envoyant à la mort des dizaines de passagers et menaçant de chômage des milliers d'autres. Là comme à Fukushima, les rapports alertant du danger s'étaient

entassés en vain sur le bureau des ministères. Que meurent les hommes pour que vive le profit ! Telle est leur devise. Le gouvernement Conte a promis de rompre le contrat avec la société privée – dont Benetton dispose d'une partie considérable du capital – censée s'occuper de

l'entretien du pont. Mais il ne peut le faire, dans le cadre du contrat léonin signé avec l'état, qu'en payant des sommes faramineuses à ladite société. Et c'est pourquoi, il y a fort à parier qu'après les rododromes, il renoncera piteusement. Salvini vient d'ailleurs de l'annoncer en indiquant que le gouvernement italien respectera tous ses engagements européens devant le parterre de la Confindustria (le MEDEF italien). La seule « promesse de campagne » qu'il respectera scrupuleusement – il l'a dit avec le soutien du patronat –, c'est la chasse aux immigrés ! L'expulsion de ladite société de la gestion de l'autoroute, après paiement intégral de l'ensemble des remises en état nécessaires et du dédommagement des familles, la renationalisation de l'ensemble du réseau

routier sans indemnité ni rachat supposeraient un gouvernement qui rompe avec la légalité bourgeoise, comme avec la propriété bourgeoise, un gouvernement ouvrier.

La catastrophe de Gênes en annonce d'autres en Italie et ailleurs. En France, une étude sous-estimant pourtant largement le danger – elle n'inclut pas le réseau à la charge des départements et des communes – indique que 7% des ponts sont susceptibles de s'effondrer. C'est le résultat direct des décisions politiques qui ont conduit à la liquidation du corps des fonctionnaires d'État de l'Équipement, qui avaient en charge le diagnostic du réseau routier et son entretien.

La survie du régime du profit signifie la destruction de la nature et donc des conditions d'existence de l'espèce humaine

Au-delà des catastrophes à répétition, des millions d'êtres humains qui errent sans espoir à la recherche d'un lieu où survivre, ce qui se trouve menacé par la perpétuation du régime du profit, c'est bien la survie de l'espèce humaine. Les émeutes de Bassora dans le sud de l'Irak sont illustratives. De la région la plus riche de l'Irak, à l'agriculture florissante, en un quart de siècle, les guerres impérialistes, les dérèglements climatiques résultant du mode de production capitaliste qui en ont fait une étuve, l'assèchement du Tigre et de l'Euphrate qui arrosaient la région, la corruption du gouvernement et de l'appareil d'État spoliant la population, ont fait un enfer, où 30 000 personnes ont été empoisonnées par une eau devenu inconsommable, alors qu'il n'y a pour ainsi dire plus de services publics, que les quelques hôpitaux sont débordés, que les hommes manquent de tout. Et c'est dans cette

ville, que l'appareil d'État a fait tirer à balles réelles sur les émeutes populaires.

Les mesures à prendre pour préserver le monde des catastrophes climatiques suppose la maîtrise collective des moyens de production, de distribution et d'échanges, le choix de moyens préservant les rapports entre l'humanité et la nature. Elles supposent d'en finir avec le régime du profit, avec le capitalisme, la constitution de gouvernements ouvriers. À l'inverse, la réaction utilise l'angoisse légitime des masses pour en appeler à la restriction de la consommation populaire, bref pour en appeler au soutien des mesures anti-ouvrières des gouvernements bourgeois. C'est sur cette orientation qu'ont été organisées en France par exemple les manifestations « contre le réchauffement climatique », obtenant pour cette raison le soutien chaleureux du gouvernement.

Œuvrer à la résolution de la crise de direction politique du prolétariat

Putréfaction sans issue du mode de production capitaliste, généralisation de la barbarie pour les masses : le tableau de la situation mondiale nous rappelle la brûlante actualité de l'alternative tracée il y a un siècle par Rosa Luxemburg : « Socialisme ou barbarie » ! Il nous indique l'actualité brûlante de ce par quoi Trotski commence la rédaction du *Programme de Transition* :

« Les bavardages de toutes sortes selon lesquels les conditions historiques ne seraient pas encore « mûres » pour le socialisme ne sont que le produit de l'ignorance ou d'une tromperie consciente. Les prémisses objectives de la révolution prolétarienne ne sont pas seulement mûres ; elles ont même commencé à pourrir. Sans révolution socialiste, et cela dans la prochaine période historique, la civilisation humaine tout entière est menacée d'être emportée dans une catastrophe. »

C'est bel et bien à ce pourrissement des « prémisses objectives de la révolution prolétarienne » que nous assistons aujourd'hui. C'est un constat incontestable : alors que la barbarie gagne, ce qui domine, c'est l'impuissance du prolétariat – particulièrement marqué dans les citadelles impérialistes – à affronter victorieusement les gouvernements bourgeois. La lutte des classes n'a certes pas disparu, ce dont témoigne par

exemple la tentative acharnée des cheminots en France de défendre leur statut. Mais en règle générale, le prolétariat reste pris dans les rets de la politique des appareils syndicaux au moment où ceux-ci s'associent toujours plus étroitement aux contre-réformes de la bourgeoisie. La raison de cette paralysie est profondément politique : c'est l'obscurcissement dans la conscience des masses de ce que justement Trotski met en exergue, à savoir : « *Sans révolution socialiste... la civilisation humaine est menacée d'être emportée dans une catastrophe.* ». La cause de cet obscurcissement, c'est le rétablissement du capitalisme en Russie et en Chine induisant l'idée qu'il n'y a pas d'alternative.

Mais il n'y a pas de fatalité. L'aspiration au socialisme ressurgira de ses cendres. Un événement vient de se produire qui nous le rappelle au cœur même de l'impérialisme mondial, à deux pas de Wall Street, à New York. Il intervient là où on ne l'attendait pas : à travers des « primaires » d'un des deux partis historiques de l'impérialisme américain : le parti démocrate. Alexandria Ocasio-Cortez, une travailleuse du rang, serveuse de restaurant, y a battu Joe Crowley élu démocrate puissant de la Chambre des représentants. Elle se réclame des « socialistes démocrates », un regroupement politique qui

a connu un essor considérable ces derniers mois, rassemblant plus de 30 000 membres, regroupement issu d'une scission du vieux Parti socialiste américain.

Il faut certes se garder d'illusions sur ce mouvement et son programme. Ce dernier à aucun moment ne remet en cause la propriété privée des moyens de production, à l'inverse même de son nom de « socialiste ». Mais l'écho dont il dispose vient du fait qu'il reprend une série de revendications ouvrières très populaires – il est déjà remarquable que ce mouvement se réclame de la classe ouvrière : système universel de santé, gratuité de l'accès à l'université, abolition de la police de l'immigration, etc.

Mais la principale limite des « socialistes démocrates » tient surtout dans le fait qu'ils restent inféodés au Parti démocrate. Que cette inféodation interdise toute défense conséquente des revendications de la classe ouvrière et de la jeunesse leur a été rappelé sèchement par Nancy Pelosi,

dirigeante du Parti démocrate et chef de la délégation de ce parti à la Chambre des représentants : « *On est capitaliste ici* » (ici, c'est à dire au Parti démocrate).

Il est donc clair que les « socialistes démocrates » n'ont d'avenir que dans la rupture avec le Parti démocrate, jetant les jalons aux États-Unis de la constitution d'un véritable parti ouvrier, un « Labor Party », dont le programme devra établir un pont entre les revendications immédiates de la classe ouvrière, de la jeunesse, des Noirs, et la perspective de la révolution socialiste.

C'est en tout cas sur la certitude que l'aspiration au socialisme ressurgira de ses cendres que les militants regroupés autour du bulletin *Combattre pour le Socialisme* inscrivent leur combat pour la construction du Parti ouvrier révolutionnaire, de l'Internationale ouvrière. Nous vous invitons à vous associer à ce combat.

Le 14 septembre 2018



Après la mise en œuvre de la sélection à l'entrée de l'université :

Macron, Philippe, Blanquer procèdent au dynamitage de l'enseignement public à tous les niveaux

Parcoursup : ci-gît le droit aux études supérieures pour la jeunesse

Le 6 septembre 2018, le bulletin en ligne Le Café pédagogique dressait ce constat accablant : « *Parcoursup : près de 200 000 jeunes exclus du supérieur public* ».

« *Alors que le traitement des inscriptions à Parcoursup arrive en phase finale, seulement 511 228 jeunes avaient accepté une proposition de Parcoursup soit 62%. 181 757 jeunes, 22% des inscrits, ont quitté la plateforme, soit le double du nombre habituel et 50 000 de plus que fin août. Le reste va devoir accepter une offre jugée jusque là inacceptable. Ainsi s'achève la sélection des jeunes. (...) En fait le gouvernement n'a pas créé les places nécessaires et les postes qui vont avec. L'aboutissement de Parcoursup c'est que 100 000 jeunes supplémentaires ont enterré leur rêve ou sont partis dans le privé. Reste à savoir qui sont ces jeunes. Selon Challenges 90% des jeunes qui n'ont pas d'affectation sont des bacheliers professionnels.* »

Tout est dit dans cette brève. Ou presque : il faut y ajouter qu'alors même que le nombre de bacheliers a augmenté en 2018, en comparaison de l'année précédente (+32 800), le nombre des inscriptions sur Parcoursup a été moindre que sur l'ancienne plate-forme APB (-52 271). D'emblée, nombre de jeunes ont abdiqué leur droit aux études. Dans

les lycées des villes et agglomérations populaires, placés par avance au fond du panier par la plupart des critères définis par les universités, le couperet de la sélection a généré de véritables hécatombes.

Le bilan n'est pas définitif : il est vraisemblable que de nombreux autres étudiants, écœurés de se retrouver dans une voie de garage sans débouché ou placés devant l'incapacité matérielle de poursuivre leurs études, vont rejoindre les dizaines de milliers de jeunes d'ores et déjà jetés au rebut par le gouvernement.

La mise en œuvre de la sélection à l'entrée à l'université est un objectif fondamental des capitalistes français depuis des décennies : c'était l'objectif principal du plan Foucher qui, en mai 1968, avait constitué le point de départ de la mobilisation étudiante ; c'était ce même objectif qu'on retrouvait au cœur du projet de loi Devaquet de 1986, qui fut balayé par la grève générale étudiante. Sarkozy-Fillon, en 2005, avaient encore échoué à liquider le caractère national du bac face aux lycéens. De Gaulle, Chirac et Sarkozy en ont rêvé : Macron l'a fait.

Il s'agit d'une défaite historique pour la jeunesse, et tout particulièrement celle issue du prolétariat.

Pour Macron et son gouvernement : un succès sans accroc, grâce à la collaboration des dirigeants syndicaux

Les premiers résultats de Parcoursup, rendus publics fin mai – à quelques jours des épreuves du bac ! -, avaient provoqué stupeur et indignation chez les jeunes et dans leurs familles. Il ne s'agissait cependant pas d'une surprise pour les dirigeants syndicaux.

À tous ceux qui, à l'instar des dirigeants de la FSU, ont feint de s'émouvoir du prétendu « fiasco » de la nouvelle plateforme – dénonçant dans un communiqué du 25 mai « *la méthode choisie par le gouvernement* » –, il convient de rappeler les propos tenus par Macron dès le lancement des concertations sur la sélection, en août 2017 : « *Nous ferons en sorte que l'on arrête, par exemple, de faire croire à tout le monde que l'université est la solution pour tout le monde.* » Et il insistait : « *Aujourd'hui, quelqu'un qui vient d'une famille modeste, ou peu qualifiée, même avec un baccalauréat, n'a pas assez de chances de réussir.* » (*Le Point*, 31/8/2017). L'intention était claire, la cible principale toute désignée : la mise en œuvre de la sélection en a été l'application stricte. La « méthode » choisie par Macron et son gouvernement a précisément abouti au résultat voulu... et planifié : dès juin 2018, une note interne aux agents de Pôle Emploi, relayée par la presse, les invitait à se préparer à un afflux « exceptionnel » de nouveaux inscrits à la rentrée !

Avec Parcoursup, application de la loi ORE, c'est le dynamitage des fondements même de l'enseignement public qui était annoncé : les dirigeants syndicaux ont accepté d'en discuter sans renâcler.

Dès l'année précédente, dirigeants de l'UNEF et du SNESup-FSU avaient accompagné la mise en place de la sélection à l'entrée en master. De septembre à novembre 2017, les mêmes se sont rués sur les 55 réunions de concertation convoquées sur l'objectif d'instaurer la sélection – pavant la voie à l'adoption de la loi ORE en février 2018. Dès avant l'adoption de cette loi, les ministres Vidal et Blanquer ont exigé qu'elle s'appliquât : la première demandant aux conseils d'université - où siègent les représentants du SNESup et de l'UNEF - de faire remonter les « capacités d'accueil » de leurs filières ; le second, qu'une mission de second professeur principal fût imposée à des enseignants pour qu'ils prissent en charge l'organisation anticipée de la sélection au sein des conseils de classe. Ni les dirigeants du SNESup et de l'UNEF, ni ceux du SNES et autres syndicats enseignants n'ont appelé au boycott de ces injonctions illégales. Certes, en parallèle, tous ont fait des phrases – réclamant tantôt l'« abandon » tantôt le retrait de la loi ORE – mais cela sans jamais se départir de leur demande d'« une autre réforme », autrement dit d'une autre sélection !

Lorsque, au cours du printemps, des fractions de la jeunesse lycéenne et surtout étudiante, tentant de prendre appui sur la mobilisation des cheminots, ont cherché les voies du combat, ces jeunes se sont heurtés au silence radio des dirigeants de l'UNEF, délibérément absents de la

plupart des assemblées étudiantes. Ces mêmes dirigeants n'en ont pas moins œuvré à asseoir leur contrôle sur une « coordination nationale étudiante » qui, de facto, n'est jamais devenue l'assemblée de délégués élus dans les universités nécessaire à la centralisation du combat contre le gouvernement. Livrés aux gauchistes de tous poils qui les invitaient à cantonner leur « lutte » à leur campus, les étudiants ont alors vu s'abattre sur eux la répression méthodique du gouvernement. Ni les dirigeants syndicaux des enseignants et personnels, ni ceux des confédérations CGT ou FO n'ont levé le petit doigt pour s'y opposer. La grève générale de mai-juin 1968 avait eu pour point de départ le déclenchement de la grève générale des étudiants

contre la rafle des étudiants du Quartier Latin, puis la réalisation de l'unité entre les travailleurs et la jeunesse contre la répression orchestrée par de Gaulle : le 22 mai 2018, Macron et son gouvernement ont célébré à leur manière leur victoire en organisant une rafle de dizaines de lycéens qui occupaient le lycée Arago de Paris. Les jeunes ont été entassés dans des fourgons, placés en garde à vue pendant 48 heures ; 67 d'entre eux ont été déférés devant un juge et une trentaine mis en examen. Le SNES-FSU de Paris, dans un communiqué du 24 mai, condamnait « toutes les formes de violences » et qualifiait les opérations policières de « disproportionnées ».

Dans le prolongement de la loi ORE : « réforme »-destruction du bac et du lycée

La loi ORE d'où découle Parcoursup a brutalement liquidé la qualité du baccalauréat comme premier grade universitaire, qui offrait aux titulaires de ce diplôme le droit de poursuivre leurs études dans la filière de leur choix. Mais les secousses issues de ce choc tellurique impactent tout l'édifice de l'enseignement public.

Les décrets et arrêtés organisant la « réforme » Blanquer du lycée et du bac ont été publiés le 19 juillet, dans la foulée de la défaite infligée aux lycéens et étudiants. En septembre, les premières annonces de suppressions de postes massives étaient communiquées par la presse, dans le cadre de la préparation du budget. Il y a là un lien de cause à effet patent : la « réforme » Blanquer, en même temps qu'elle liquide le cadre national du bac, réduit à la portion congrue les contraintes en termes de disciplines et d'horaires d'enseignement garantis dans chaque lycée.

Dès la rentrée 2019, les filières actuelles (littéraire, scientifique, économique, technologiques) seraient liquidées, remplacées par des « enseignements de spécialité » au choix des élèves (3 en classe de 1^{ère} et 2 en terminale) : ces enseignements viendraient s'ajouter à un « tronc commun » réduit à la portion congrue. En réalité, les disciplines dont l'existence était assurée par les filières au sein de chaque lycée (les sciences économiques, par exemple) et par le caractère national du bac cessent d'être garanties, tandis que celles qui restent présentes dans le tronc commun verraient leurs horaires largement amputés. Du reste, nombre de disciplines traditionnelles disparaissent purement et simplement en tant que telles pour être noyées dans des ensembles flous (c'est ainsi que les mathématiques et sciences sont regroupées dans le « tronc commun » dans l'ensemble « humanités numériques et scientifiques », tandis que français et philosophie sont agglomérés dans le cadre des « spécialités »).

Évacuer les disciplines du champ des enseignements obligatoires libère une marge de manœuvre considérable pour le ministère : il n'est plus tenu de garantir l'offre disciplinaire sur tous les établissements, tandis que chaque chef d'établissement peut décider à sa guise quel professeur aura la part belle dans l'exercice de tel ou tel enseignement.

La note de service organisant la répartition des « enseignements de spécialité » a été publiée le 6 septembre. Une dépêche de l'agence privée AEF, spécialisée dans l'éducation, commentait : « Dans une interview au Parisien le 3 septembre, le ministre Jean-Michel Blanquer précisait qu'il souhaitait que les élèves aient 7 choix de spécialités dans leur lycée ou à proximité mais cette règle n'est pas mentionnée dans la note de service. » Pratiquement, un élève inscrit dans un lycée pourrait ainsi être amené à suivre dans un autre établissement les enseignements qui ne seraient pas garantis dans le sien... ou encore suivre une formation à distance ! Les recteurs, seuls, seraient en définitive amenés à décider de la « meilleure » répartition de l'offre disciplinaire dans chaque établissement... ouvrant en grand la voie à la distinction entre lycées d'« élite » et lycées « poubelles ».

Le baccalauréat perdrait quant à lui toute valeur nationale : avec 40% des points attribués au contrôle continu et des épreuves finales réduites au nombre de 4, détachées de tout contenu national (deux épreuves porteraient sur les spécialités, une autre serait constituée par un oral sans lien avec les disciplines), il ne serait au mieux destiné qu'à constituer une information sur le parcours personnel de chaque lycéen, dans le cadre d'un lycée particulier... facilitant la sélection à l'entrée de l'université.

On le comprend aisément : à court terme, cette contre-réforme conduit à l'implosion de tout le cadre national de l'enseignement en lycée. Mise en concurrence des établissements ; inégalités d'accès à l'enseignement pour les élèves ; multiplicité des combinaisons de « spécialités » possibles en théorie... permettant aux élèves des lycées les mieux dotés d'effectuer les parcours les plus valorisés, tandis que ceux des zones populaires devront se contenter de l'offre disponible ; pré-sélection et tri de fait des élèves dès la seconde ; précarité des postes et horaires garantis pour les enseignants ; forte « incitation » à la polyvalence, et donc à la déqualification, du fait du caractère flou des nouveaux domaines d'enseignement - voire création de populations de professeurs et d'élèves « migrants » entre plusieurs établissements.

« Réforme » de l'apprentissage et saccage de l'enseignement professionnel public

Organiser le tri des élèves dès leur plus jeune âge : c'est aussi l'objectif de la « réforme de la voie professionnelle » (amalgamant à dessein apprentissage patronal et enseignement professionnel public) programmée par Blanquer.

La loi dite « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », adoptée en août 2018, a été promulguée et publiée en septembre. Elle organise la fusion de la taxe d'apprentissage (dont une part était dévolue à l'enseignement professionnel public) et de la contribution relative à la formation professionnelle en une taxe unique : la part dévolue à l'enseignement public sera sensiblement réduite. Parallèlement, elle ouvre aux organismes patronaux la possibilité de prendre en charge des apprentis tout en bénéficiant du financement public. Elle accroît enfin considérablement la possibilité, pour les patrons, de surexploiter la jeunesse ouvrière sous prétexte d'apprentissage : la limite d'âge pour un apprenti passe de 26 à 29 ans, le temps de travail maximum des apprentis mineurs passe de 35 à 40 heures par semaine et de 8 à 10 heures par jour.

Dès aujourd'hui, selon les chiffres du ministère de l'Éducation Nationale, 260 000 jeunes sont apprentis contre 665 000 scolarisés dans les lycées professionnels – l'ensemble représentant 1/3 des jeunes en âge d'être scolarisés en lycée. Les apprentis font l'objet d'une sélection : pourtant, 40% des apprentis actuels voient leur contrat rompu par leur patron avant l'obtention de leur diplôme. Passant ce fait sous silence, Blanquer invoque une prétendue « meilleure » insertion professionnelle des apprentis pour faire porter aux lycées professionnels publics la responsabilité du chômage (« 51% des titulaires d'un CAP et 34% des titulaires d'un bac pro sont au chômage 7 mois après l'obtention de leur diplôme », assène la brochure « Transformer le lycée professionnel » publiée par le ministère). C'est en réalité le mécanisme inverse qui opère : l'essor volontariste et la promotion

outrancière de l'apprentissage au détriment de l'enseignement professionnel donnent toute latitude au patronat pour procéder à un tri précoce des jeunes travailleurs, aux « meilleures » conditions d'exploitation possibles.

Ainsi, selon une étude publiée par l'organisme de recherche Cereq, « la soi-disant performance de l'apprentissage en matière d'insertion professionnelle tient beaucoup à l'éviction des jeunes non-qualifiés et issus des milieux les plus précarisés, ainsi que des filles et des jeunes issus de l'immigration maghrébine, turque ou subsaharienne. » 31% des apprentis ont décroché leur contrat dès la première entreprise, grâce aux réseaux familiaux, tandis qu'un candidat sur quatre a contacté entre 20 et 50 entreprises ! Et c'est au nom de ce népotisme aux relents racistes et sexistes, rebaptisé « insertion professionnelle », que Blanquer entend priver les lycéens de la formation véritable et de l'accès aux diplômes auxquels ils ont droit !

Voilà le sens des orientations annoncées pour la prochaine rentrée en lycée professionnel : regroupement des 80 classes de seconde professionnelle existante en 15 « familles de métiers » qui renvoient de fait la spécialisation professionnelle à l'année suivante – la préparation effective du bac professionnel se voyant réduite à deux ans. Nouvelles grilles horaires au rabais, conduisant à la suppression de milliers de postes dans les années à venir (entre 3500 et 5000 postes sur les 70 000 postes actuels de l'enseignement professionnel, selon le SNUEP-FSU). Augmentation du nombre de stages en entreprise obligatoires et généralisation des liens entre lycées professionnels et CFA : les formations sont déqualifiées au possible, la difficulté pour les lycéens d'obtenir leur diplôme sont accrues, et les lycées professionnels transformés plus que jamais en antichambres de l'apprentissage... ou de Pôle Emploi.

« Évaluations » tous azimuts et classement des établissements

Pour ponctionner à grande échelle le budget de l'enseignement public, il est nécessaire au gouvernement de poursuivre encore et encore la dislocation du système d'enseignement du primaire à l'université. C'est le sens de l'épidémie d'« évaluations » mises en place du collège au lycée (en CP, CE1, 6^e et seconde).

Définis nationalement et imposés aux enseignants, ces tests organisés en début d'année scolaire n'ont aucune utilité s'il s'agit véritablement d'établir un « diagnostic » des difficultés et aptitudes de chaque élève – une tâche que les enseignants sont les mieux à même d'effectuer par leurs propres moyens. Il s'agit en fait d'évaluer... les établissements et les enseignants eux-mêmes, tout en contraignant ces derniers à se plier purement et simplement aux injonctions de leur hiérarchie.

Blanquer l'a annoncé : son objectif à court terme est de publier chaque année un classement des établissements

scolaires. Une agence nationale pour l'évaluation des établissements doit être mise en place dès le premier trimestre 2019. Blanquer a également évoqué, pour l'enseignement professionnel, la publication des « résultats » des lycées et CFA en termes d'« insertion professionnelle » - un procédé évidemment défavorable aux lycées professionnels publics qui ne peuvent ni sélectionner, ni licencier leurs élèves ! La « réflexion » est déjà engagée à tous les niveaux (rapports de l'Inspection générale, du Sénat...). Tout cela contribuerait à « justifier » l'attribution ou la suppression de moyens aux établissements, en même temps que les pressions de toutes sortes sur les enseignants pour les amener à appliquer au mieux les injonctions.

Il s'agit d'en finir progressivement avec les règles nationales en termes de moyens horaires, de postes : chaque établissement deviendrait comptable de l'usage

qu'il fait des moyens qui lui sont attribués. Les « projets d'établissement » et « contrats d'objectifs » qui existent déjà dans le second degré depuis 2005 ont dès lors vocation à servir de support à l'« évaluation » des établissements et de condition à l'attribution de moyens. Mais ce n'est là qu'un jeu de dupes : l'essentiel est qu'en fonction des moyens réels détenus par l'académie, l'inspection et les chefs d'établissement auront beau jeu de stigmatiser l'« échec » de tel ou tel établissement et d'y supprimer des moyens... Ce système, bien évidemment, nuira tout particulièrement aux établissements situés dans les villes et quartiers populaires.

D'autre part, l'injonction faite aux enseignants et personnels de porter le « projet » constitue un levier considérable dans le sens de leur caporalisation, de leur surexploitation et de leur soumission aux injonctions de tout type. Il faut, pour cela, renforcer l'échelon hiérarchique constitué par les chefs d'établissements : le projet d'instituer de véritables directeurs d'écoles en tant que fonctionnaires d'autorité à même d'imposer le « pilotage » des écoles primaires et maternelles est ainsi remis au goût du jour.

Haro sur les statuts

Pour le gouvernement, il existe un autre verrou à faire sauter pour permettre de ponctionner toujours plus le budget de l'Éducation Nationale : il s'agit des statuts enseignants, et au-delà du statut général de la Fonction publique d'État. L'essentiel des orientations définies en ce sens est consigné dans le plan « Cap 2022 » évoqué dans l'éditorial de ce numéro de CPS : mais, il faut bien le constater, c'est dès la rentrée 2018 que Blanquer met en place les objectifs de ce plan au sein de l'Éducation Nationale, dans le cadre d'un « agenda social » de deux ans annoncé en juin 2018. Pour donner le ton : c'est sous la tutelle de la DGRH (Direction générale des ressources humaines) de l'Éducation Nationale que sont organisées nombre de concertations – et c'est donc avec cette DGRH, dont l'« autorité » repose par définition sur la liquidation des statuts, que les dirigeants syndicaux acceptent de se « concerter » !

Blanquer programme la liquidation du mouvement national des enseignants dans le second degré, contrôlé au sein des commissions paritaires (CAP) par les représentants syndicaux : dès cette année, 10% des postes ouverts à affectation seront des « postes à profil » permettant aux chefs d'établissement de sélectionner « leurs » enseignants et de conditionner leur poste à une « lettre de mission ». Chacun comprend ce que cela signifie en termes de soumission, de précarité et de polyvalence – mais aussi en termes de destruction des organisations syndicales elles-mêmes.

Il programme l'instauration d'un prétendu « salaire au mérite » qui se substituerait progressivement aux règles nationales en termes de rémunération et d'avancement des enseignants : dès cette année, ce sont les enseignants des zones dites « prioritaires » qui constituent les cobayes de cette politique. Une prime annuelle de 3 000 euros leur est théoriquement attribuée... mais les deux tiers de cette

prime sont conditionnés localement aux « résultats » de chaque enseignant ! Ce qui revient à conférer à tous les niveaux de la hiérarchie un pouvoir de détermination sur la rémunération des professeurs. Chacun comprend que le « salaire au mérite », une fois généralisé, permettrait, à grande échelle, de mettre fin à l'augmentation automatique de la majorité des enseignants sous couvert de « gratifier » quelques-uns, particulièrement serviles.

Mais le chantier décisif en ce sens est aujourd'hui la « réforme » de la formation des enseignants : il s'agit de déconnecter les épreuves d'« admissibilité » et d'« admission » de manière à ce que les étudiants passent les épreuves d'admissibilité dès avant l'obtention de leur licence... pour être ensuite « formés » en alternance pendant deux ans en vue d'obtenir leur « master enseignement ». Il s'agirait donc d'apprentis employés comme enseignants dans les établissements scolaires et non de fonctionnaires stagiaires !

Quant au statut de l'admission, le gouvernement entretient un flou artistique délibéré : « Rien n'est établi pour l'instant sur la place et l'organisation des concours » (E. Geffray, DGRH de l'Éducation Nationale et de l'enseignement supérieur, AEF, 24/7/2018). Pourtant, un accord a déjà été conclu entre gouvernement et syndicats sur un dispositif de « pré-recrutement » d'étudiants-surveillants (AED) dès la deuxième année de licence ! Et le double système « master enseignant »-concours conduit en filigrane à un résultat : le « diplôme » doit se substituer au concours – à charge pour le professeur « diplômé » de trouver ensuite un poste dans un établissement.

Compte tenu des orientations générales du gouvernement, ses objectifs en matière de « formation » sont limpides : accepter de discuter de ses projets, c'est accepter d'être associé au dynamitage des statuts enseignants.

L'avenir sombre que le capitalisme français réserve à sa jeunesse

L'objectif de cet article n'est pas d'effectuer un tour d'horizon exhaustif de l'ensemble des coups portés et attaques programmées contre l'enseignement public : il est de montrer comment, appuyé sur la victoire décisive qu'a constitué pour lui la mise en place de la sélection à l'université, le gouvernement procède à la destruction méthodique et rapide de tout ce qui fonde l'enseignement public depuis des décennies.

L'enseignement public et laïc, gratuit et garanti à tous en France n'est pas une conquête ouvrière : il fut institué sous la III^e République bourgeoise comme ultime contribution progressiste de la bourgeoisie française après 1789. Par la force des choses – et aussi du fait de la place croissante qu'ont prise les enseignants dans la lutte des classes en France –, il est néanmoins devenu un acquis essentiel pour le prolétariat, à deux titres : il permet l'accès des enfants du prolétariat à l'instruction, et il garantit, par l'attribution

de diplômés nationaux reconnus, une protection à tous les jeunes diplômés contre l'exploitation. C'est en définitive un acquis de la civilisation humaine, un acquis que le capitalisme français en crise s'évertue aujourd'hui à détruire. L'égalité de traitement de tous les élèves ne suffit nullement à compenser les « inégalités » qui résultent de la division de la société en classes : c'est toutefois une école du tri social précoce et systématique, de l'inégalité systématique, de l'ignorance et de l'endoctrinement que Macron-Blanquer entendent lui substituer.

Depuis son élection, Macron n'a jamais manqué d'organiser publiquement des démonstrations de mépris tout particulier en direction de la jeunesse : « *Si un jour tu veux faire la révolution, passe ton diplôme* », assenait-il à un collégien... au moment même où son gouvernement mettait en place la sélection ; « *Cherchez dans l'hôtellerie, la restauration, le bâtiment* », répondait-il plus récemment à un jeune chômeur diplômé... en horticulture. On pourrait résumer : « Marche ou crève ». Ces leçons de morale dissimulent mal l'incapacité du capitalisme français à assurer quelque place que ce soit à la jeunesse issue des couches populaires : c'est le sens de la sélection à tous les niveaux, de l'inégalité à tous les niveaux qui découle de la politique du gouvernement. Il n'est même plus question d'assurer une instruction « inutile » à des pans entiers de la jeunesse.

En dernière analyse, le sort que le capitalisme réserve à une fraction croissante de la jeunesse s'exprime au plus haut point dans les quartiers ouvriers en déshérence. C'est

le sort d'Adama Traoré et de dizaines d'autres jeunes morts entre les mains de la police ou de la gendarmerie, sans que les coupables soient jamais condamnés. C'est celui de dizaines d'adolescents morts cet été à l'issue de courses-poursuites organisées par la police dans les quartiers populaires, pour des raisons futiles. C'est aussi celui de Rémi Fraisse, mort d'une explosion de grenade lancée par la gendarmerie, mort pour « délit » de manifestation face à l'appareil d'État répressif.

À l'heure où les fondements essentiels de l'enseignement public sont mis à mal par le gouvernement Macron-Philippe-Blanquer, le combat des militants révolutionnaires dans l'enseignement public doit être amené à intégrer la pleine dimension de ce qui a été perdu et de ce qui doit être reconquis : pour le droit de tous les bacheliers à poursuivre leurs études dans la filière de leur choix, pour la défense ou le rétablissement des diplômes nationaux, pour le rétablissement du monopole de l'enseignement public sur la formation professionnelle diplômante par exemple.

Ces revendications ne seront bien sûr nullement satisfaites dans le cadre des sempiternelles réunions de « dialogue social » entre dirigeants syndicaux et tenants du gouvernement ou du ministère. Elles ne seront pas même satisfaites dans le cadre du capitalisme français en crise : elles impliquent de combattre pour en finir avec cette société et d'œuvrer à en édifier une nouvelle – le socialisme.

Une première nécessité pour en finir avec l'avalanche des contre-réformes : imposer la rupture de la « concertation »

La double défaite subie par le prolétariat à la SNCF et à travers la mise en place de la sélection à l'université marque profondément la situation politique en France. C'est vrai aussi pour l'enseignement, où la possibilité d'une mobilisation spontanée d'envergure est plus qu'improbable.

Mais le bilan de ces deux défaites le montre amplement : le facteur essentiel qui a permis et permet aujourd'hui au gouvernement d'avancer, c'est la participation continue et sans faille des dirigeants syndicaux à la discussion et même à l'élaboration de l'ensemble des contre-réformes.

Un fait éloquent survenu récemment : le dernier Conseil national du SNUIPP-FSU, syndicat majoritaire des enseignants du 1^{er} degré, s'est vu proposer par plusieurs sections départementales d'organiser le boycott des évaluations en CP et CE1. La direction du syndicat a évacué cette exigence au profit d'une demande de

« moratoire » qui n'est pas de nature à inquiéter le gouvernement.

Dans le second degré, la direction du SNES-FSU affirme parfois vouloir le « retrait » de la réforme Blanquer des lycées : mais pratiquement, elle refuse de faire le lien évident entre les suppressions de postes annoncés et cette « réforme », dont elle accompagne pratiquement l'application en réclamant par exemple l'ouverture de concertations sur les nouvelles cartes académiques de formation... Il en va de même pour les concertations en cours sur la formation des enseignants, où la direction du SNES fait même preuve d'enthousiasme en revendiquant « pré-recrutements » et « défense » du master-enseignant.

Le combat pour le retrait des contre-réformes se concentre aujourd'hui dans le combat pour imposer aux dirigeants syndicaux de rompre leur participation aux concertations sur les contre-réformes.



Les militants interviennent et informent *CPS*

Motion adoptée par les enseignants de l'école primaire de Saint Gervais d'Auvergne (Puy-de-Dôme)

- Attendu que les évaluations nationales CP et CE1 imposées par le ministère nient la réalité de nos classes, de nos élèves et de leur problématique ;
- Attendu que le protocole d'analyse des résultats choisi par le ministère nie les savoirs et savoir-faire des enseignants les cantonnant à un simple rôle de secrétariat ;

Les enseignants de l'école élémentaire de Saint Gervais d'Auvergne, réunis ce jour, s'adressent au secrétariat national du SNUipp-FSU pour qu'il se prononce :

- **pour le boycott pur et simple de ces évaluations,**
- **pour qu'il s'adresse aux autres organisations et confédérations syndicales pour qu'elles fassent de même.**

Adopté à l'unanimité des enseignants le 19 septembre 2018

Motions présentées par le courant Front unique lors du CDFN de la FSU (18 et 19 septembre 2018) :

Pour la défense du statut de la Fonction publique, Retrait du Programme Action Publique 2022

Le rapport « Cap 2022 » et les chantiers ouverts par le gouvernement contre la Fonction publique témoignent de sa volonté de liquider le statut de la Fonction publique dans toutes ses dimensions.

Il veut :

- liquider de fait les Commissions Paritaires ;
 - accroître le pouvoir des supérieurs hiérarchiques sur les promotions ;
 - instaurer le salaire au « mérite » ;
 - substituer les recrutements sous contrat à ceux sous statut.
 - pousser les agents concernés par des réorganisations de services à quitter la Fonction publique.
- C'est donc une attaque historique que le gouvernement veut porter au statut des fonctionnaires mais aussi aux organisations syndicales.

Le CDFN de la FSU réuni les 18 et 19 septembre 2018 :

- exige le retrait immédiat du projet gouvernemental visant à la destruction du statut de la Fonction Publique (Programme Action Publique 2022).
- décide que la FSU cesse immédiatement toute participation aux concertations sur les chantiers de déclinaison de PAP 2022.
- s'adresse aux autres fédérations syndicales de fonctionnaires pour qu'elles reprennent ces positions à leur compte.

13 pour ; 80 contre ; 0 abstention ; 41 refus de vote

Pour la défense du droit aux études supérieures pour les bacheliers

Le gouvernement Macron-Philippe veut en finir avec le droit des bacheliers à s'inscrire dans la filière et dans l'université de son choix. Tel est le but de loi ORE et de la réforme du lycée et du bac.

Avec l'arrêté-licence il veut en finir avec la notion même de diplôme national.

Conformément à son objectif, Parcoursup a empêché des dizaines de milliers de jeunes de poursuivre des études supérieures.

Le CDFN de la FSU réuni les 18 et 19 septembre 2018 exige l'abrogation de la loi ORE, de la réforme du lycée et du bac, et de l'arrêté-licence.

Le CDFN se prononce pour le boycott des organismes chargés de mettre en œuvre ces contre-réformes.

Le CDFN s'adresse aux directions des syndicats enseignants pour qu'elles reprennent à leur compte ces positions.

13 pour ; 77 contre ; 1 abstention ; 43 refus de vote

Pour la défense des régimes de retraites et de la Sécurité Sociale

Le gouvernement Macron-Philippe à travers sa contre-réforme des retraites cherche à la fois à détruire le régime général et les régimes spéciaux, et en particulier le code des pensions pour les fonctionnaires.

Les concertations pour mettre en place cette destruction ont été lancées depuis avril 2018. Le gouvernement n'a jamais caché ses objectifs. La prochaine étape de la concertation aura lieu le 10 octobre.

La responsabilité de la FSU est de :

- défendre inconditionnellement le Code des pensions des fonctionnaires
- défendre inconditionnellement la Sécurité sociale et l'abondement de sa branche vieillesse par le salaire différé.

Pour cela, le CDFN de la FSU décide de rompre les concertations avec le gouvernement sur sa contre-réforme des retraites dont il exige le retrait pur et simple.

Le CDFN s'adresse aux autres organisations syndicales pour qu'elles en fassent de même.

7 pour ; 77 contre ; 1 abstention ; 49 refus de vote

On nous communique



Voter pour les candidats CGT,
c'est voter pour vous !!!

Retrait des projets du gouvernement de liquidation du statut de la Fonction publique et de destruction du système de retraite des fonctionnaires par répartition

Le syndicat CGT du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, réuni en assemblée générale le 12 juin 2018, demande aux dirigeants nationaux de la CGT, aux fédérations de fonctionnaires et aux différentes instances de la CGT de se prononcer pour le retrait des projets du gouvernement de liquidation du statut de la Fonction publique et de destruction du système de retraite des fonctionnaires par répartition.

Avec les projets gouvernementaux « action publique 2022 » dont les mesures sont à la «concertation» des directions syndicales, il ne s'agit pas simplement d'une nouvelle attaque contre la Fonction publique, identique à celles qui se sont accumulées depuis 30 ans. Il s'agit de liquider les bases même du statut.

Il ne s'agit pas seulement de supprimer 120 000 postes dans la Fonction publique et les agences publiques, mais de liquider la Fonction publique elle-même à travers les garanties essentielles attachées à son statut :

-généralisation du recrutement sur la base de contrats de droit privé contre le recrutement statutaire. C'est la logique qui a prévalu à France Télécom. Dans un premier temps, subsisteraient des fonctionnaires à côté de travailleurs sous statut de droit privé, les premiers ayant progressivement vocation à disparaître au profit des seconds.

-possibilité de «départs volontaires». Le départ volontaire existait jusqu'alors sous la forme de la possibilité de démission. Donc il s'agit en réalité de licenciements programmés.

-salaire au mérite, autrement dit individualisation des rémunérations et liquidation de la grille des salaires : cette dernière mesure s'inscrit dans la nouvelle gestion des affectations, les «managers» ayant la main sur les affectations et mutations.

-cette «nouvelle gestion» va de pair avec la destruction des commissions paritaires qui avaient précisément pour fonction de vérifier la juste application du statut (mutations, promotions) au profit d'un «dialogue social décentralisé» où les représentants syndicaux, cessant d'être les défenseurs des garanties collectives des fonctionnaires, deviennent les «co-acteurs» de la politique du gouvernement. C'est l'application à la Fonction publique des ordonnances Macron.

Sous l'appellation « un accompagnement renforcé en matière d'évolution des carrières », le gouvernement prépare un véritable plan social, avec restructurations massives et privatisations entraînant mobilité forcée et plan de départ vers le privé pour accompagner les 120 000 suppressions de postes.

La grève générale de Mai-Juin 1968 : retour sur les faits et leçons d'actualité (1^{ère} partie)

50 ans après la grève générale de Mai-Juin 1968...

On ne peut comprendre le déferlement du mouvement spontané de la jeunesse et de la classe ouvrière culminant dans une grève générale d'une ampleur sans précédent en mai-juin 1968 qu'en relation avec la situation mondiale dans cette période. Pour faire bref, cette grève a coïncidé avec la formidable mobilisation des étudiants et ouvriers tchèques pour en finir avec la bureaucratie stalinienne, pour « le socialisme vrai », qui avait un écho profond non seulement en Pologne et en Hongrie, mais aussi jusqu'en URSS même. En Italie, en Allemagne, les manifestations de la jeunesse contre la guerre au Vietnam se combinaient avec la volonté d'en finir avec le vieux monde, aux États-Unis avec la mobilisation radicale d'une large fraction de la population noire discriminée. Au Japon, les manifestations contre la guerre au Vietnam et l'occupation US prenaient un tour quasi insurrectionnel, le mouvement

étudiant, très organisé, s'y développait aussi contre la hausse des droits de scolarité et la sélection...

Une situation radicalement différente de celle d'aujourd'hui dominée par le désarroi politique du prolétariat et de la jeunesse. La restauration du capitalisme en Russie puis en Chine, ayant fait disparaître aux yeux des plus larges masses la perspective de la seule alternative au capitalisme : le socialisme.

Dans les étroites limites de cet article, il s'agit de restituer les processus réels qui ont conduit à la grève générale de 1968, en relation avec l'intervention et la construction d'une organisation révolutionnaire : l'OCI (Organisation communiste internationaliste) et les organisations qu'elle impulsait dans la jeunesse (CLER – Comité de liaison des étudiants révolutionnaires -, puis FER - Fédération des étudiants révolutionnaires).

...Macron utilise pleinement les institutions de la V^e République pour réaliser les objectifs de de Gaulle

50 ans après la grève générale, on est aussi 60 ans après l'arrivée du général au pouvoir, 60 ans de Ve République. Après l'échec de de Gaulle au référendum en 1969, il était difficile de prévoir que les institutions survivraient aussi longtemps.

Grâce à la disponibilité sans faille des dirigeants des syndicats ouvriers pour le « dialogue social », en l'absence de parti révolutionnaire, dans un contexte où les partis d'origine ouvrière sont menacés de disparaître pour avoir été les larbins de la bourgeoisie et à ce titre les gardiens dévoués de la Ve République, Macron avance dans la réalisation des objectifs de de Gaulle : la destruction de l'ensemble des conquêtes ouvrières que la bourgeoisie avait dû concéder en 1945, une entreprise que la grève générale de 1968 avait contraint la bourgeoisie à différer sans qu'elle y ait jamais renoncée. À deux reprises, sous la menace d'une nouvelle irruption massive des salariés et de la jeunesse sur le terrain de la lutte des classes directe (1986 et 1995) contre les deux objectifs majeurs de la bourgeoisie (sélection à l'entrée des universités, et liquidation des régimes spéciaux de retraite), les gouvernements bourgeois ont dû reculer.

Le premier mai 2007, Sarkozy se sentait en mesure d'affirmer : « (...) Il s'agit de savoir si l'héritage de mai 1968 doit être perpétué ou s'il doit être liquidé une fois pour toutes. » « *Liquider 68* » signifiait ici : « le rapport des forces est en notre faveur nous devons aller au bout des contre-réformes ». Notons que le même jour Ségolène Royal, candidate PS à la Présidentielle, condamnait la lutte de classe du prolétariat et appelait à la cogestion conformément à l'idéal gaulliste : « *Moi, je ne souhaite pas que la France parvienne à cet état de blocage comme en 68, des révoltes, des revendications, des grèves qui ont tout bloqué. (...) Je veux au contraire qu'en anticipant, en créant tous ensemble du dialogue, de la démocratie, du débat, des compromis sociaux, des convergences*

intelligentes, la France puisse avancer sans perdre son temps. »

Macron exauce Ségolène : à grands renforts de concertation, les contre-réformes avancent à vitesse accélérée, de pair avec la réalisation des objectifs politiques historiques de la Ve République : destruction des partis d'origine ouvrière, renforcement de l'état policier et corporatisme.

En 1958, de Gaulle définissait ainsi ses objectifs : « (...) *Notre pays ne peut s'accommoder de lui-même à l'intérieur et compter à l'extérieur que si son activité est accordée à son époque. À l'ère industrielle, il doit être industriel. À l'ère de la compétition, il doit être compétitif. (...) Mais, pour produire beaucoup, pour le faire à des conditions qui facilitent les échanges, pour renouveler constamment par l'invention ce qu'il fabrique dans ses usines et récolte dans ses champs, il lui faut se transformer à mesure et profondément. » (...) Il ne suffit pas de faire bien ce que l'on fait, il faut le faire mieux que les autres. (...) il faut gagner assez pour se payer le meilleur outillage. Il ne suffit pas d'entretenir pour vivre des entreprises nombreuses, séparées, à faible rayon, il faut qu'elles s'unissent pour vaincre. **Expansion, productivité, concurrence, concentration,** voilà, bien évidemment, les règles que doit dorénavant s'imposer l'économie française, traditionnellement circonspecte, conservatrice, protégée et dispersée.(...) Pour moi, à mon échelon, il s'agit du Plan (...) Il s'agit de la compétition internationale, parce que c'est le levier qui peut soulever le monde de nos entreprises, les contraindre à la productivité, les amener à s'assembler, les entraîner à la lutte au dehors ; d'où ma résolution de pratiquer le *Marché commun* qui n'est encore qu'un cahier de papier, d'aller à la suppression des douanes entre les Six, de libérer largement notre commerce mondial. » (*Mémoires d'espoir*, 1958-1962).*

Sur la situation du capitalisme français, 60 ans plus tard, Jean Peyrelevade (ex-PDG du Crédit Lyonnais, macroniste à la première heure) fait un constat d'échec : « (...) ça fait des années que nous vivons au-dessus de nos moyens avec un déficit de compétitivité et un déficit durable de la balance commerciale. Ce sont des éléments structurels. Depuis le début des années 2000, notre appareil industriel n'arrête pas de reculer, on a perdu plus d'un million d'emplois dans l'industrie. Nous sommes le pays de la zone euro où la part de l'industrie dans le PIB est la plus faible parce que nous n'arrêtons pas de perdre des parts de marché. Si vous enlevez l'aéronautique, l'armement, le luxe, la pharmacie, l'agro-alimentaire nous ne sommes pas bons.(...) » (La Montagne, 8-04-18)

Le rêve de grandeur de la France, appuyé sur une puissance économique de premier ordre, n'est plus de mise. Pour sauver ce qui peut encore l'être, pour remédier aux « faiblesses structurelles » du capitalisme français, Macron s'appuie à fond sur la Ve République dont de Gaulle disait : « Pour moi (...) je me suis fait une claire idée des institutions souhaitables (...) Suivant moi, il est nécessaire que l'État ait une tête, c'est-à-dire un chef, en qui la nation puisse voir, au-dessus des fluctuations, l'homme en charge de l'essentiel et le garant de ses destinées. Il faut aussi que l'exécutif, destiné à ne servir que la seule communauté, **ne procède pas du Parlement qui réunit les délégations des intérêts particuliers.** » Il ajoute : « (...) le gouvernement prendra en toute matière par ordonnances ayant force de loi les mesures qu'il jugera nécessaires à la vie de la nation ».

Notons au passage que la réforme des institutions voulue par Macron va plus loin encore dans l'émancipation de l'exécutif par rapport au Parlement.

Installé à l'Élysée, de Gaulle ne perd pas de temps : « Limitation à 4% ne varietur de la majoration des traitements et salaires publics, réduction des subventions que l'État verse aux entreprises nationalisées et à la Sécurité sociale pour combler leur déficit et de celles qu'il accorde à des produits de consommation, non paiement en 59 de la pension des anciens combattants valides.(...) Augmentations des tarifs de 15% pour le gaz et l'électricité, les transports, de 10% pour le charbon, de 16% pour la Poste.(...), dévaluation de 17,5% de la monnaie, interdiction de toutes les indexations sauf le SMIG (...), franc librement convertible (...). Le troisième ordre de mesures tend à la libération des échanges. (...) Jacques Rueff et ses associés suggèrent qu'à partir du 1er janvier prochain, 90% des produits puissent être échangés avec les pays de l'Europe et 50% avec ceux de la zone dollar. »

Ce qui donne : « (...) Entre 1958 et 1962, nos budgets auront consacré aux investissements 75 milliards de francs lourds. Cela ne s'est jamais vu ! (...) Des permis de construire sur 14 millions de mètres carrés - presque tous en province - sont accordés à l'industrie dont en même

temps le nombre des entreprises est, par fusions ou concentrations, réduit d'environ 5000. Dans le secteur commercial où fonctionnaient, en 1958, 8 supermarchés et 1500 « magasins en libre-service » on en compte respectivement 207 et 4000 en 1962. » (déjà cité)

Mais de Gaulle jugeait que reprendre le contrôle de l'armée, renforcer l'appareil policier, mettre l'appareil judiciaire sous un contrôle plus étroit n'était pas suffisant pour se prémunir de la lutte de classe du prolétariat : « (...) Condamnant l'un et l'autre de ces régimes opposés (capitalisme et communisme), je crois donc que tout commande à notre civilisation d'en construire un nouveau, qui règle les rapports entre les hommes de telle sorte que chacun **participe** directement aux résultats de l'entreprise à laquelle il apporte son effort et revête la dignité d'être, pour sa part, responsable de la marche de l'œuvre collective dont dépend son propre destin. (...)

C'est dans ce sens que j'ai créé naguère les comités d'entreprise. C'est dans ce sens que, par la suite, étant écarté des affaires, je me suis fait le champion de « l'association ». C'est dans ce sens que, reprenant les leviers de commande, j'entends que soit, par la loi, institué l'intéressement des travailleurs aux bénéfices de l'entreprise, ce qui, en effet, le sera. »

De Gaulle s'est réclamé de la charte du travail de Pétain « (...) les doctrines sociales de la « révolution nationale » - organisation corporative, charte du travail, privilèges de la famille n'étaient pas sans attrait » (Mémoires de guerre, 1944-1946). De quoi s'agissait-il ? « Mais ces syndicats ne seront plus les syndicats de tendance du passé (...) Ils vivront et fonctionneront sous l'autorité des comités sociaux **et en s'inspirant de leurs doctrines qui ne sauraient être elles-mêmes que celles du gouvernement.** » (Loi du 4 octobre 1941. Rapport au Maréchal de France, chef de l'État français). Du Maréchal, le « libérateur » recyclait aussi le personnel politique : Papon, organisateur de la déportation des juifs à Bordeaux, qui avait ensuite exercé ses talents en Algérie sous la IVe République, est devenu préfet de police de Paris sous la Ve ; il eut ainsi la responsabilité du massacre de dizaines d'Algériens le 17 janvier 1961, puis de celui de 8 manifestants au métro Charonne le 17 janvier 1962, avant de devenir le PDG de choc de Sud Aviation. De Gaulle ne fut pas davantage gêné pour, après son départ de l'Élysée, rencontrer le général Franco en Espagne, puis, de retour en France, lui adresser un courrier « dans lequel il se disait « heureux » d'avoir fait la connaissance de « l'homme qui assume, au plan le plus illustre, l'unité, le progrès et la grandeur de l'Espagne » ». « (Le Monde, 31-07-2018)

Dès 1962, c'est-à-dire dès la fin de la guerre d'Algérie et pour se donner tous les moyens institutionnels de gouverner, de Gaulle soumet par referendum une révision majeure de la constitution, avec l'élection du Président au suffrage universel direct. Cette formule n'avait connu qu'un précédent en France : l'élection du premier président de la République en 1851, le futur Napoléon III.

1963 : la grève des mineurs, un tournant dans la lutte des classes

Fort du succès du referendum, de Gaulle, qui avait dû temporiser tant qu'il n'avait pas mis un terme à la crise

dans l'armée et à la guerre en Algérie, pense alors pouvoir passer à une offensive frontale contre la classe ouvrière, il

juge en avoir l'occasion avec la grève des mineurs. Le 28 février 1963, Bokanowski, ministre du Travail, reçoit quelques minutes les représentants des fédérations des mineurs. Il leur signifie le non du gouvernement aux revendications. Les mineurs rejettent les « grèves tournantes » et autres « actions » bidon que proposent les directions syndicales, ils veulent et imposent aux dirigeants syndicaux la grève générale jusqu'à satisfaction. La grève est décidée à partir du lundi 4 mars, jour où seuls travaillent les mineurs de Lorraine. En Lorraine où, au referendum d'octobre 1962, de Gaulle a obtenu 92% de oui, de Gaulle décrète la réquisition des mineurs. Échec : la grève des mineurs est générale en Lorraine le 4. Elle est générale dans tous les bassins le lendemain. Pendant cinq semaines, la grève générale des mineurs va se poursuivre ; elle durera 5 semaines. Sur le plan revendicatif, ses résultats seront limités, mais le pouvoir a dû reculer, accepter de négocier.

On rappelle ici l'initiative des employés de la RATP du dépôt de Clichy qui, sous l'impulsion des militants de l'OCI, ont décidé de débrayer le 13 mars pour aller à la rencontre d'une délégation de plusieurs milliers de mineurs venus de Lorraine, avec une banderole : « grève générale, c'est l'aide aux mineurs ». De nombreuses adresses sont envoyées aux bureaux confédéraux. La conclusion de celle envoyée par le personnel ouvrier du dépôt de Clichy exprime une aspiration largement partagée : « (...) *La seule façon pour que la victoire des mineurs et la nôtre soient totales, c'est : tous ensemble dans la grève. C'est pourquoi les travailleurs du dépôt de Clichy soussignés s'adressent à vous, camarades des bureaux confédéraux (CGT, FO, CFTC), ainsi qu'à vous, responsables de la FEN. Ils vous demandent de vous réunir tous ensemble, de vous entendre immédiatement, et de lancer dans un appel commun l'ordre de grève générale.* »

Il y a une réponse du bureau confédéral de la CGT dont l'orientation sera maintenue jusqu'au déferlement de la grève générale : « *Vous proposez la grève générale à l'appel des trois centrales nationales, c'est une idée aussi séduisante qu'utopique. Séduisante, car c'est, qu'on le veuille ou non, une solution de facilité qui n'engagerait pas les organisations, mais les seules confédérations. Utopique, car elle laisse croire que tous les problèmes du régime gaulliste peuvent être réglés par ce moyen. Ce qui laisse imaginer facilement sur quoi déboucherait une telle initiative. D'ailleurs, nos organisations le comprennent fort bien, comme en ont témoigné les actions menées dans le textile, les produits chimiques, chez les fonctionnaires, à l'EDF-GDF, chez les cheminots, dans les métaux, etc. Jamais les actions n'ont eu un caractère aussi élevé que maintenant.* » Commentaire : « *Les actions* », c'est-à-dire tout sauf « *tous ensemble* » pour défaire le gouvernement ! De Gaulle sait que les directions syndicales feront tout pour éviter un affrontement centralisé. Il a pu apprécier, déjà comme chef du gouvernement, la totale disponibilité

du PCF (qui contrôle la CGT) à la reconstruction de l'État bourgeois à la fin de la guerre. Quant à la SFIO, elle subit une crise sans précédent suite au rôle actif qu'elle a joué dans l'avènement de la Ve République. Il va donc poursuivre son combat pour contraindre les syndicats à s'associer ouvertement à la réalisation de ses objectifs. Conférence de presse du 29 juillet 1963 : « *Sans qu'on se propose de réduire la liberté de la représentation syndicale, de discussion, de contrats, de droit de grève, etc., tout nous porte à ériger la coopération en principe fondamental de notre activité économique et sociale ... cela implique, de la part des syndicats, un renouvellement quand à leur volonté de prendre part d'une manière constructive à ce qui est projeté et exécuté* ».

Comment ? On en a une illustration avec la politique des revenus et les « Contrats de progrès ». Après la grève des mineurs, le gouvernement met en place une politique des salaires dans le secteur public et nationalisé. Le conseil des ministres du 15 mars 63 décide de confier à un « comité des sages » la rédaction d'un rapport. Celui-ci, « *pour éviter le retour de conflits importants* », propose au Premier ministre une réflexion sur l'évolution des rémunérations qui devrait comporter deux parties : garantie aux travailleurs des entreprises « *sous condition de la réalisation des objectifs d'équilibre et de croissance du Plan* » et « *variable en fonction du résultat de l'entreprise (...)* ». « L'intéressement » révèle sa véritable nature : faire des syndicats des auxiliaires du patronat (ici du gouvernement-patron). Le 27 Juin 63, une grève surprise des conducteurs du métro engendre des embouteillages monstres. Quelques semaines plus tard, par la loi du 31 juillet 1963, le gouvernement s'attaque au droit de grève dans les services publics en instituant le préavis de 5 jours et en interdisant les grèves tournantes.

En octobre 1963, le gouvernement confie une mission à des hauts fonctionnaires pour une mise en œuvre concrète du rapport des « sages » ; ils suggèrent : « *Au niveau de chaque entreprise la constitution d'une cellule d'étude des salaires, de composition paritaire mais présidée par une personnalité indépendante. En ce qui concerne les salaires, l'État fixerait pour chaque entreprise, dans le cadre de l'évolution du Plan, la masse salariale qui lui serait attribuée. Les décisions prises feraient l'objet de « contrats de progrès », il ne pourrait y avoir de recours à la grève comme règlement des litiges nés de leur exécution.* »

La première suggestion est immédiatement retenue par le Premier ministre, qui confie au conseiller d'État Grégoire ce travail d'analyse de l'évolution annuelle des salaires dans 5 entreprises du secteur public ; les commissions se mettent en place en mai 1964. Toutes les organisations syndicales siégeront jusqu'au 15 janvier 1965 où elles décident de sortir des commissions suite à la grève, très suivie, du 11 décembre 1964.

Grèves tournantes et journées d'action sans lendemain sont dressées contre l'aspiration croissante au « tous ensemble »

La bousille des potentialités de combat du prolétariat, la multiplication, à une échelle sans précédent, des journées d'action est complémentaire à la disponibilité des bureaucrates à la « participation » (ils ont participé aux commissions sur l'encadrement des salaires). Diviser, éparpiller sera la tactique permanente de la direction de la CGT.

Peu à peu, les grèves tournantes se heurtent à l'expérience et aux aspirations des masses. L'appareil de la CGT, pour poursuivre sa politique, doit manœuvrer et ruser avec les travailleurs et les militants. Il lance pour le 17 mars 1964 le mot d'ordre d'une journée nationale de grèves. Une forte participation aux grèves et aux manifestations démontre la volonté des travailleurs de combattre « tous ensemble ». C'est ce qu'exprime « l'appel de Nantes » du 14 mars, une initiative de l'OCI soutenue par 135 ouvriers de cette ville, qui se conclut : « Pour combattre, il faut réaliser l'unité d'action ! L'unité pour l'action suppose que soient condamnées et abandonnées les grèves tournantes, qui divisent, fractionnent, atomisent le front des travailleurs. Les organisations syndicales devraient diriger la lutte d'ensemble, mais, au niveau des centrales, aucun bureau confédéral n'est partisan de s'engager dans une telle action. Les organisations syndicales devraient diriger la lutte contre le régime capitaliste, mais toutes participent aux différents organismes (Plan, etc.) où le patronat prépare les mauvais coups contre la classe ouvrière. Travailleurs, syndiqués de toutes tendances, c'est à nous d'imposer, de contrôler, de surveiller le comportement de nos dirigeants. Organisons-nous ! Discutons ensemble ! Imposons nos décisions ! » On remarquera que dans cette initiative, comme dans toutes celles prises par l'OCI sur ce terrain du combat pour le « tous ensemble », on n'hésite pas à caractériser pour ce qu'elle est la politique des bureaucrates syndicaux et on appelle ouvertement à se regrouper pour faire céder le barrage qu'ils organisent.

Alors comment peut-on à la fois se réclamer de l'OCI et, d'une part publier (*Tribune des travailleurs*, organe du POID, du 20 juin 1968) le compte-rendu d'une assemblée de 1000 enseignants à Avignon le 8 juin 1968 qui dénoncent la trahison de la grève générale par les dirigeants de la FEN et exigent la démission des responsables syndicaux et, d'autre part, s'en prendre aux délégués, qui dans le récent congrès national de la CGT-FO ont condamné l'orientation de Mailly à propos de la loi travail ?

A la fin de l'année 1964, les dirigeants de FO sont amenés à proposer « une grève générale interprofessionnelle contre le Ve Plan, la politique des revenus et l'asservissement des syndicats à l'État ». De leur côté, les directions de la CGT et de la CFTC des services publics, auxquels les fonctionnaires FO et FEN s'associent, décident une manifestation des travailleurs de ce secteur le 2 décembre 1964, place de l'Opéra. Le gouvernement interdit la manifestation. Les dirigeants FO et FEN appellent alors toutes les corporations à une grève générale de vingt-quatre heures le 11 décembre. Les dirigeants de la CGT et de la CFTC s'y associent tout en limitant l'ordre de grève aux fonctionnaires et aux travailleurs des services publics... La grève est totale dans la Fonction publique mais il y a aussi des centaines de milliers de grévistes dans le privé. Aussitôt, l'appareil CGT relance

les grèves tournantes, grève des roulants SNCF les 18 et 19, grèves tournantes dans les PTT. Pour purger la volonté de combattre des fonctionnaires, nouvel appel à la grève dans la Fonction publique sur deux jours les 24-25 janvier 1965, qui sera beaucoup moins suivie. Les bureaucrates ont tout fait pour cela, ainsi à la Sécurité sociale, les employés parisiens sont appelés à la grève le 24 ceux de province le 25...

Il n'est d'ailleurs que de se reporter à la résolution de la CA de la CGT du 22 décembre 1964 pour comprendre : « (...) L'action unie aura son plein effet si se développent des campagnes revendicatives suivies et systématiquement organisées dans chaque lieu de travail, localité, corporation, **en face de chaque employeur et de chaque chambre patronale**, avec le souci de s'assurer la compréhension et le plus large appui de la population. Ces campagnes auront leur pleine efficacité dans la mesure où seront mises en valeur les **revendications propres à chaque catégorie** (...) et prises toutes initiatives pour associer les syndiqués, consulter les travailleurs, décider avec eux et avec les autres organisations des mots d'ordre à chaque phase du développement de l'action, en alliant les actions partielles à des mouvements de plus grande ampleur (...). En mettant en avant : « les revendications propres à chaque catégorie » l'appareil confédéral veut noyer l'aspiration au « tous ensemble » qui se dresse contre le gouvernement et les institutions.

Un an plus tard, le 10 janvier 1966, la direction de la CGT et celle de la CFDT (issue d'une scission de la CFTC qui visait à construire un groupe de pression sur les syndicats ouvriers sur le terrain de la participation-cogestion) concluaient un pacte d'unité. Une nouvelle relance de la méthode des grèves tournantes était alors entreprise au nom de « l'unité », un « argument » qui n'est pas passé de mode aujourd'hui pour justifier concertation et journées d'action. Mais cette succession de grèves tournantes conduit à des tensions insupportables entre la classe ouvrière, les militants et les appareils.

Les élections législatives de mars 1967 sont marquées par une baisse des voix pour le parti gaulliste qui reste majoritaire d'un siège seulement. Le PCF fait plus de 22% des voix, la FGDS (coalition autour de la SFIO de diverses petites formations bourgeoises dont la CIR de F. Mitterrand) 18,8%, le PSU, 2,3%. Le parti du Président ne fait que 37,8%. Le déplacement des voix vers les partis d'origine ouvrière (à l'exception de F. Mitterrand tous les élus de la FGDS sont à la SFIO) confirme le caractère politique du mouvement qui mûrit.

Pour autant, de Gaulle ne renonce pas. Le 26 avril 1967, le conseil des ministres décide de demander l'autorisation au Parlement de régler par décrets l'ensemble des problèmes économiques et sociaux jusqu'au 31 octobre. Le 20 mai, l'Assemblée s'exécute. Le 17 mai, l'appel des dirigeants syndicaux à une grève générale de 24 heures est un succès mais reste sans lendemain de par leur volonté.

On s'arrêtera sur la tenue, le 24 juin, de « l'assemblée nationale des jeunes contre la déchéance de la jeunesse » à Paris, et sur celle, le 25, de la « conférence des travailleurs et des jeunes pour le front unique ouvrier ». À l'assemblée nationale des jeunes, il y a 1000 participants. Ils ouvraient la perspective d'une manifestation centrale de la jeunesse contre

la déchéance et la misère. Les pivots de cette activité étaient le CLER et le journal *Révoltes*, Le 25 juin, 1 100 militants

étaient réunis à la Mutualité pour les « Assises nationales d'unité d'action ».

Des ordonnances à la grève générale

À l'été 67, le gouvernement publie les ordonnances ; elles portent sur :

- l'emploi (création de l'Agence nationale de l'emploi qui vise à favoriser la mobilité) ;
- la Sécurité sociale (relèvement des prestations, limitation des risques couverts, réduction du ticket modérateur, ...) ;
- l'intéressement (prime au rendement) ;
- l'adaptation des entreprises au Marché commun (allègement fiscal pour les entreprises qui se modernisent).

Dans les derniers mois de 1967, il n'est pas de jour sans l'annonce de fermetures d'usines, de recyclages, de mises à pied. Durant cette année, selon les statistiques officielles, le nombre des chômeurs de 18 à 24 ans augmente de 67%. En relation avec la dégradation de la situation faite aux travailleurs de 1966 à 1968, le nombre de conflits sociaux augmente et ils deviennent de plus en plus durs, en témoigne l'augmentation rapide du nombre des journées de grève : de 1 million en 1965 on passe à 2 millions en 1966 puis 4,5 millions en 1967 (160 millions en 1968).

L'historienne Ludivine Blandigny, interviewée en 2018 (hors-série du *Monde* sur 68) brosse le tableau d'une situation explosive : « (...) *En consultant les archives, j'ai été frappée par l'intensité des mois qui ont précédé mai-juin 68. L'année 1967 connut un pic de grèves rarement atteint. À la Rhodiacta de Besançon, chez les dockers de Saint Nazaire ou à Sud Aviation à Bouguenais (Loire Atlantique) et La Rochelle, ce fut énorme. En fait, les premiers pavés sont lancés en octobre 1967 à Quimper, lors d'une immense manifestation paysanne. Et puis, il y a ce qui se passe en janvier et février 1968 à la Saviem de Caen, une importante usine de fabrication de véhicules industriels. Les 1500 ouvriers débrayent pour obtenir une augmentation de 6% des salaires, la constitution d'un fonds de stabilité des revenus et le libre exercice du droit syndical à l'intérieur de l'usine. La manifestation qui s'ensuit au centre de Caen tourne à l'émeute avec des heurts très violents avec les gardes mobiles. Construites par de jeunes ouvriers, les premières barricades apparaissent. La répression est telle que, par solidarité, la plupart des grandes entreprises de la région se mettent en grève. En consultant les archives préfectorales du Calvados, j'ai constaté que le préfet en poste à l'époque, Gaston Pontal, envoyait des rapports quotidiens au ministère de l'Intérieur, où il disait, en substance : « Nous avons à faire à une grève extrêmement déterminée de jeunes ouvriers, mais aussi d'agriculteurs, d'enseignants et d'étudiants ». (...) Il conclut : « Regardez très attentivement à ce qui se passe ici, parce que cela pourrait très bien se reproduire à l'échelle nationale ».*

On ne peut pas reprendre toutes les initiatives politiques prises dans cette période par les trotskystes de l'OCI mais on peut en apprécier l'orientation par cet appel en direction des confédérations syndicales signé par 271 travailleurs nantais, fin 1967 : « *Nous considérons comme inadmissible le retour à la politique des grèves tournantes, fractionnées, dispersés... c'est pourquoi nous vous demandons de préparer une grève de grande envergure en convoquant dans toutes les entreprises de assemblées de travailleurs qui éliront leurs comités de préparation à la grève... nous estimons qu'il est indispensable qu'en même temps vous rompiez avec tous*

organisme (CODER, commissions du plan...) par lesquels l'Etat tend à associer les syndicats à ses décisions. » Sur cette orientation les militants révolutionnaires interviennent à Sud Aviation Bouguenais, en janvier 1968 ; 138 travailleurs de l'entreprise signent un manifeste des travailleurs de l'aéronautique s'adressant à leurs fédérations syndicales demandant la préparation de la grève générale de l'aéronautique contre les licenciements, pour les 40 heures payées 48, pour la retraite à 60 ans.

Pour les révolutionnaires, respecter le cadre de l'organisation syndicale distinct du parti est une chose, renoncer à intervenir dans et hors du syndicat pour offrir à la classe ouvrière et à la jeunesse un cadre de regroupement sur ses revendications pour faire sauter les obstacles à la réalisation du front unique ouvrier en est une autre. C'est par l'influence non négligeable de ce combat dans la jeunesse étudiante et certains secteurs ouvriers, dont l'usine Sud Aviation de Bouguenais deviendra emblématique, que l'OCI s'est attiré la haine de la bourgeoisie et des appareils, en premier lieu celle de l'appareil stalinien.

Le Monde du 20 mars 1968 ne fait pas dans la dentelle, il consacre au CLER (animé par des étudiants de l'OCI) un article titré : « *L'UNEF, le Comité de liaison des étudiants révolutionnaires exerce une action terroriste* ». Bigre ! Au rang des méfaits qui justifieraient cette condamnation : « (...) *À l'assemblée générale de l'UNEF, qui s'est tenue dimanche à Colombes, les militants du CLER qui étaient venus en force, ont quitté la séance, un important service d'ordre ayant été mis en place avec l'aide du Parti communiste (...)* ». Le rédacteur omet de préciser que la direction du PCF avait obtenu de celle de l'UNEF que l'ordre du jour prévoit de soumettre au vote l'exclusion des militants du CLER. Il omet également de préciser que le contrôle de l'accès à la salle où se déroulait l'AG était assuré par des militants du PCF non étudiants, mais cela relève de « l'ordre » auquel est attaché *Le Monde*, pour lequel la présence de militants du CLER organisés pour faire jouer son rôle au syndicat contre la réforme gaulliste est insupportable. C'est avoué implicitement un peu plus loin : « *Le CLER, qui est proche du groupe Lambert, est né d'une scission de la IVE Internationale trotskiste(...). Ses slogans sont axés sur la lutte contre toutes les bureaucraties (horreur !) et sur l'organisation de manifestations dans la rue (oh !) avec les ouvriers. Il participe à la rédaction du périodique Révoltes.* » *L'Humanité* du 19 mars avait ouvert le feu : « (...) *Les trotskistes du CLER qui ont récemment perpétré plusieurs coups de force contre les organisations étudiantes démocratiques avaient voulu empêcher la réunion de cette AG de l'UNEF; Ils ont rassemblé plusieurs dizaines de membres de leurs troupes « d'assaut », mais les militants de l'UNEF (des éléments du service d'ordre central du PCF...), mobilisés pour défendre leur syndicat, les ont tenu à distance et la réunion a pu se tenir normalement (...)* ». Normalement ? Sûrement pas selon le plan prévu par la direction du PCF, puisque l'AG n'a pas prononcé l'exclusion des étudiants du CLER. Mais pour quelles raisons la bataille politique qui se déroulait dans l'UNEF avait une telle importance et mobilisait à ce point médias bourgeois et appareil stalinien du PCF ?

La place de la jeunesse, la sélection à l'entrée des universités

Le nombre d'étudiants s'est accru considérablement dans les années 60, effet du baby-boom de l'après-guerre mais plus encore de l'aspiration des jeunes - et de leurs familles - à s'assurer un avenir meilleur par les études. De 136940 étudiants en 1951-52 on est passé à 244800 en 61-62, puis à 500000 en 1967.

Or de Gaulle veut instaurer la sélection à l'entrée des universités. Le contexte encore marqué par la guerre d'Algérie est celui de l'intensification de la guerre au Vietnam, des horaires de travail démentiels (48h minimum), des cadences infernales dans les usines pour des salaires réels en baisse. La sélection, dont chacun ressent qu'elle condamnera surtout les jeunes issus des secteurs socialement les plus défavorisés, achève le tableau d'un ordre social qui porte en lui la guerre, la déqualification, la surexploitation.

Foucher, ministre de l'Éducation de janvier 62 à avril 67 (date à laquelle il devint ministre de l'Intérieur...), avait produit en 1963 une réforme qui réorganisait les études à la sortie de l'école primaire. Tous les élèves avaient désormais accès au collège, mais ils y étaient partagés en trois flux : l'un pour ceux destinés à rejoindre la vie active sans qualification ; le deuxième pour ceux qui seraient orientés sur un cycle court à l'issue du collège ; le troisième qui ouvrait sur le lycée et les études supérieures. L'importance relative de ces flux devait être fixée en fonction des besoins en main-d'œuvre déterminés par le patronat et repris dans le Plan du gouvernement. Cette réforme allait de pair avec la création d'une nouvelle catégorie de professeurs : les PEGC, bivalents, sous-qualifiés et sous-payés, les certifiés et agrégés étant réservés à la filière « noble ». Ainsi était affirmée clairement la volonté du gouvernement d'adapter l'enseignement, non pas aux capacités et aux aspirations des jeunes et de leurs familles, mais aux besoins économiques du capital. Dans le premier « cahier » du CLER « Contre la réforme Fouchet », sorti en 1965, cette citation du ministre : « *Si le besoin d'une main-d'œuvre alphabétisée (sic), mais sans qualification professionnelle poussée, revêt un degré d'urgence élevé, alors l'alphabétisation devra être prioritaire. Au contraire, la formation de cadres d'un niveau élevé incitera à faire porter les efforts sur la scolarisation* ».

Or dans les conditions du capitalisme, la modernisation de l'industrie - on en est au développement de l'automatisation -, les besoins sont essentiellement d'une main-d'œuvre peu qualifiée. Pour la bourgeoisie, savoirs et culture sont des accessoires aussi superflus (voir dangereux !) que coûteux. Dans l'entreprise de « rationalisation » des dépenses, l'université ne peut pas être mise de côté. Pour comprendre l'angle sous lequel la bourgeoisie aborde la question de la recherche - hier comme aujourd'hui - on peut revenir sur le colloque de Caen (1966) qui réunissait des chercheurs, des industriels, des savants, des syndicalistes. D'après Wikipédia, il « *constitue, avec le Colloque d'Amiens qui l'a suivi en mars 1968, une date importante dans le processus de modernisation de l'Université française, alors appelée à s'ouvrir à la*

question de la professionnalisation et à celle d'une recherche scientifique susceptible de rénover et d'enrichir la production industrielle. »

Le CLER a publié une brochure intitulée : « *Fondements du colloque de Caen* » (supplément à « *Révoltes* », juin 1967). On y cite ce passage du projet de résolution de la commission III : « *Il faut renforcer les travaux de prospective en y associant universitaires et industriels de façon à préciser les secteurs dans lesquels la recherche fondamentale semble conditionner le développement industriel. Étudier dans le même esprit prospectif, et discipline par discipline, de quel nombre de chercheurs l'industrie aura besoin de façon à permettre à l'enseignant supérieur de former ceux-ci en temps voulu.* » Lui fait écho une déclaration de Pierre Aigrain (directeur des enseignements supérieurs) : « *La direction des enseignements supérieurs est décidée à pratiquer une politique de créations de postes de professeurs et de maîtres de conférence dans les facultés, qui tienne compte, non pas du nombre des étudiants à encadrer dont on a dit que leur orientation était souvent occulte et inconsciente, mais en fonction des indications du Plan concernant le développement de telle ou telle discipline* ». Le recteur Capelle (il vient de l'industrie, a été nommé directeur des programmes scolaires) traduit : « *Faire de l'Université une entreprise rentable (...)* Éliminer les 2/3 de déchets ». Là sont les ressorts des tensions croissantes dans les universités au printemps 68. Cela ne signifie pas qu'il n'y avait pas d'autres enjeux, depuis les conditions d'étude difficiles faute d'enseignants en nombre suffisant, jusqu'à l'ordre moral, compagnon obligé de l'ordre social, que l'on prétendait imposer dans leur vie privée aux étudiantes et aux étudiants.

A quel point la sélection est un objectif majeur de de Gaulle, en témoigne encore cette déclaration du 18 mai 1968 à Bucarest, où ce dernier se trouve en visite officielle, lors d'une rencontre avec des universitaires et des officiels roumains, alors que, en France, la grève se généralise dans les entreprises, : « *Nous avons pris, nous Français une leçon d'université. On m'a dit ce matin que vos jeunes passaient un examen à la fin du secondaire. Chez vous il y a un examen spécial pour entrer à l'Université. Vous avez bien raison. Nous nous ne l'avons pas et alors nous sommes submergés par un certain nombre d'étudiants qui ne peuvent pas, qui ne veulent pas suivre, alors naturellement ils s'agitent. Il faut que nous réformions cette sélection suivant cet exemple.* »

Les 27 et 28 avril, une conférence réunissant 200 délégués représentant environ 1 000 étudiants fonde la FER. Elle intègre l'activité passée du CLER comme celle des militants qui se sont rassemblés dans les comités de lutte contre le plan Fouchet. Elle est l'expression en milieu étudiant de l'action menée pour la construction d'une organisation révolutionnaire de la jeunesse regroupant des jeunes travailleurs manuels et intellectuels dans la lutte pour le socialisme. Ce rôle, elle ne peut le jouer qu'en combattant sur son propre terrain : celui de la résistance des étudiants refusant la déchéance, défendant leur droit

aux études et à la qualification rejoignant dans ce combat l'ensemble de la jeunesse travailleuse.

La faculté de Nanterre où est né le mouvement du 22 mars, généralement présenté comme le déclencheur des « événements », était dotée d'un doyen de choc. Comme celui de Sorbonne Sciences, il s'était engagé à pratiquer la sélection à l'entrée des universités dès la rentrée 68. Le 2 mai 1968, il annonce la fermeture de la faculté de Nanterre, sept étudiants sont convoqués devant le conseil de discipline. L'UNEF convoque un meeting de protestation à la Sorbonne le vendredi 3. L'après-midi du 3, plusieurs centaines de militants du 22 mars, de la JCR (Jeunesse communiste révolutionnaire, des groupes pro-chinois, de la FER se rassemblent dans la cour de la Sorbonne. De considérables forces de police cernent la Sorbonne et y pénètrent à l'appel du recteur. Ils arrêtent les militants de ces organisations et les embarquent. Cet assaut ne passe pas inaperçu : spontanément, des centaines d'étudiants se rassemblent autour de la Sorbonne et jaillit le cri : « Libérez nos camarades ».

La responsabilité politique qui pèse alors sur la direction de l'UNEF est énorme. Elle lance le mot d'ordre de grève générale des universités. L'appel se termine par « (...) C'est pourquoi l'UNEF propose aux syndicats enseignants et ouvriers de reprendre le processus unitaire qui s'est opéré dans les faits pendant les manifestations : ouvriers, lycéens et étudiants ont ensemble riposté spontanément avec l'UNEF face à l'agression policière. Contre la répression policière, contre la presse réactionnaire, contre l'université bourgeoise, Grève générale dès lundi et jusqu'à la libération de tous nos camarades, participez massivement à la manifestation au quartier latin à 18h30 lundi. »

Dans cette adresse au mouvement ouvrier organisé, on reconnaît l'orientation défendue par les militants du CLER dans l'UNEF, ceux-là même que le PCF avait tenté d'exclure quelques semaines auparavant. Cette orientation s'appuyait sur la transformation du syndicat étudiant au lendemain de la guerre. Suite à la crise révolutionnaire en 1944-45 qui mobilise particulièrement la jeunesse, celui-ci avait adopté une charte (congrès de Grenoble, 1946) dont l'article 1 affirmait : « L'étudiant est un jeune travailleur intellectuel » ce qui sera décliné dans une formule référence : « il n'y a pas de problème étudiant mais des aspects étudiants de problèmes généraux ». Pouvant faire le lien entre le mouvement ouvrier organisé et la jeunesse, le syndicat étudiant devient un enjeu politique dont l'importance est à la mesure de ce que représente la jeunesse dans la lutte des classes. Depuis la guerre d'Algérie, l'UNEF, malgré de multiples crises, est l'organisation vers laquelle se tourne les étudiants confrontés aux difficiles conditions d'étude et à la menace de la sélection.

La direction du PCF a ouvert la porte à l'offensive de de Gaulle, mais, comme les appareils syndicaux, elle va être obligée de « tourner » pour ne pas perdre le contrôle. Ce qui n'était pas prévu par de Gaulle, c'est que le cri « libérez nos camarades » soit immédiatement repris par des milliers de travailleurs. Dans l'appel de l'UNEF cité plus haut, la référence à la présence de jeunes ouvriers dès

le 3 mai dans les manifestations spontanées autour de la Sorbonne n'est pas une figure de style, L. Blandigny (Hors-série du Monde déjà cité) note : « (...) En consultant les registres des personnes arrêtées au Quartier Latin, les 3 et 6 mai, il est frappant de constater qu'il ne s'agit pas que d'étudiants, mais aussi de jeunes prolétaires, comme ils le disent eux-mêmes, des OS, des manœuvres, des employés de bureau, des garçons de café, des coursiers, des plongeurs de restaurant ... »

C'est un trait singulier de la situation en France en 1968 par rapport à l'Allemagne ou l'Italie où la fusion du mouvement des étudiants et de la classe ouvrière n'est pas parvenue à se réaliser. Pourtant, le matin du 3 mai, l'*Humanité* avait publié un édito du secrétaire général G. Marchais titrait : « De faux révolutionnaires à démasquer ». On y lit : « Les groupuscules gauchistes s'agitent dans tous les milieux ... Non satisfaits de l'agitation qu'ils mènent dans les milieux étudiants, agitation qui va à l'encontre des intérêts de la masse des étudiants et favorise les provocations fascistes, voilà que ces pseudo-révolutionnaires émettent maintenant la prétention de donner des leçons au mouvement ouvrier... ces faux révolutionnaires doivent être énergiquement démasqués car, objectivement, ils servent les intérêts du pouvoir gaulliste... C'est pourquoi il faut combattre et isoler complètement tous les groupuscules gauchistes ».

Mais le PCF n'y peut rien, pilonnés depuis 10 ans par les gouvernements du général de Gaulle, les salariés sont de plus en plus nombreux à comprendre que l'écrasement des étudiants serait le prélude à une offensive généralisée contre le mouvement ouvrier. On peut se faire une idée de la pression qui s'exerce sur les directions des syndicats à travers la motion adressée par les syndiqués SNES du lycée d'Aubervilliers dès le 7 mai 68 : « (la section) appelle les enseignants à se solidariser avec l'UNEF et le SNESup et à manifester le 7 mai à 18h30 aux côtés des étudiants. (La section) s'indigne de l'absence de réactions syndicales... ». (publiée dans le numéro d'avril 2008 du bulletin du SNES). De l'aveu même de la direction nationale, jusqu'au 10 juin, elle a reçu des milliers d'adresses de ce type.

Les 9 et 10 mai, les directions des organisations ouvrières, celle de la CGT mais aussi celles des grands partis ouvriers, singulièrement celle du PCF, sont contraintes, en raison de l'indignation, de la colère, du sentiment de solidarité avec les étudiants qui s'emparent des travailleurs, de « tourner ». En contact avec l'UNEF, le jeudi 9 mai et le vendredi 10 mai, elles projettent pour le mardi 14 mai une manifestation qui doit affirmer la solidarité des travailleurs avec les étudiants mais dont l'itinéraire prévoit d'éviter le secteur des universités, occupé par la police.

Dans la nuit du 10 au 11 mai, spontanément, des milliers d'étudiants tentent d'occuper la Quartier latin, Cohn-Bendit et la JCR prônent une occupation « pacifique », ce qui est illusoire et n'ouvre aucune issue. L'orientation de l'OCI : « Manifestation de 500000 travailleurs pour chasser la police du quartier latin », dont la justesse sera confirmée dans les faits trois jours plus tard, est défendue avec un réel écho ; pour autant, l'appel de sa direction à se

retirer pour éviter un affrontement aussi redoutable qu'inutile est inaudible par les étudiants qui veulent en découdre et place les militants en porte-à-faux par rapport au mouvement réel, une leçon qui sera entendue. Face à un énorme déploiement de policiers, de CRS, de gardes-mobiles, les étudiants construisent des barricades se battent avec acharnement et courage. À 6 heures du matin Cohn-Bendit ne peut qu'en appeler aux organisations syndicales contre la répression (quel aveu d'échec pour celui qui, quelques semaines plus tôt, avait exprimé tout son mépris pour le mouvement ouvrier : « *les syndicats sont des bordels et l'UNEF est une putain* »).

Fort heureusement, la mobilisation de la classe ouvrière est suffisamment engagée. Le matin du 11 mai, les centrales syndicales se rendent compte que la classe ouvrière n'est pas décidée à se laisser faire : elles donnent l'ordre de grève générale et de manifestations pour le 13 mai ; à Paris, l'itinéraire prévoit de traverser la Quartier latin. Un million de travailleurs et de jeunes manifesteront à Paris, et le gouvernement doit retirer les forces de police devant la réalisation du front unique de la jeunesse, de la classe ouvrière et de leurs organisations.

Ce 13 mai, la grève est massive, les manifestations énormes partout en France. Le gouvernement retire toutes les sanctions contre les étudiants : trop tard, la classe ouvrière a pris conscience de sa force et va tenter de pousser son avantage. Dans les manifestations, un mot d'ordre est repris massivement : « 10 ans, de Gaulle ça suffit ! ».

Le 14 mai, la grève démarre à l'usine Sud Aviation de Bouguenais-Nantes. L'usine est occupée, le patron séquestré. À ce sujet, citons le témoignage recueilli par *Le Monde* (hors-série, déjà cité), d'un ouvrier fraiseur qui était alors « l'un des bras droits du leader de la section FO, Yvon Rocton, jeune militant trotskiste de l'OCI dirigée par Pierre Lambert : « *Rocton était sur une ligne dure : il était pour la grève générale. Plutôt que de faire des débrayages à répétition autant tout arrêter. Là on ne pourrait plus reculer et on serait sûr de gagner* ». On peut sourire en le rapprochant de ce qui est écrit à la page précédente, où le journaliste en charge de présenter les organisations trotskistes, écrit : « *l'Organisation communiste internationaliste (OCI) de Pierre Lambert (qui n'a pas participé à mai 68), représentée dans le monde étudiant par la FER* ».

Au lendemain du 14, l'extension spontanée de la grève est très rapide dans les grandes entreprises de la métallurgie, y compris aux usines Citroën, où la moitié des travailleurs sont des immigrés et où le patron fait régner la terreur.

Du côté des appareils, on a compris que le risque était grand de perdre le contrôle de la situation ; Benoît Frachon (président de la CGT, membre du Bureau politique du PCF) rentre du Japon et un Comité confédéral national de la CGT est convoqué pour le 17 mai ; il en sort une déclaration :

« *D'heure en heure, la grève avec occupation d'usines s'étend dans le pays. L'action engagée dans le pays à l'initiative de la CGT (sic !) et avec d'autres organisations syndicales crée une situation nouvelle et d'une importance exceptionnelle.*

Le CCN adresse son salut fraternel aux travailleurs déjà en grève... Il appelle tous les travailleurs à se rassembler dans les entreprises, à élaborer leurs revendications avec leurs responsables syndicaux, à déterminer les formes de lutte qu'exige la situation présente ... »

L'appel à élaborer les revendications dans chaque entreprise nie qu'il s'agit d'un mouvement politique qui dresse la classe ouvrière contre le gouvernement pour le défaire et le chasser, et se maintient dans un cadre strictement corporatiste, chacun avec ses revendications dans son entreprise.

Dans la conférence de presse qui suit ce CCN, Séguéy précise :

« *On pouvait attendre (de la CGT) l'ordre de la grève générale. Ceux-là seront déçus. Nous préférons de beaucoup la prise de responsabilité des travailleurs eux-mêmes qui décident de propositions qui leurs sont faites par les syndicats. Nous attachons beaucoup de prix à ce que le mouvement engagé soit bien entre les mains des travailleurs et de leurs organisations.* »

L'attitude de la direction de la CGT est bien comprise par la bourgeoisie. *Le Figaro* commente : « *Elle (la C.G.T) était, toute proportion gardée, placée dans une situation comparable à celle du pouvoir. Une tacite solidarité se profilait entre le gouvernement et les syndicats. Pour ne pas être dépassée, la CGT était vouée à se durcir, à montrer un visage plus révolutionnaire que la veille.* » Le 20 mai, le journal patronal *Les Echos* explique le refus des directions confédérales : « *(...) un ordre de grève générale supposait la nécessité d'obtenir des satisfactions substantielles aux revendications qui étaient posées pour pouvoir ensuite donner l'ordre de reprise du travail. Dans l'état actuel des choses, au contraire, différentes solutions peuvent être envisagées. Les dirigeants syndicaux souhaitent l'ouverture de négociations avec le patronat et le gouvernement : on peut imaginer que la reprise du travail se fasse au fur et à mesure, par secteur, en fonction des discussions paritaires qui s'instaureraient.* »

Nous traitons ici essentiellement des positions de la CGT parce cette dernière occupait une position-clé dans les secteurs décisifs de la classe ouvrière ; par ailleurs, ni FO, ni la FEN, ni la CFDT ne s'en démarquaient.

Le 18 mai, on comptait 1 million de grévistes ; le soir, ils sont 2 millions. La SNCF, la RATP, Les PTT entrent en grève. Le 19, c'est au tour des banques, des assurances, de la Sécurité sociale, des hôpitaux, des Mines. Le 22 mai, il y avait 9 millions de grévistes. C'est également la grève totale dans des milliers de petites entreprises où il n'y avait jamais eu grève, une situation sans précédent en France.

3 septembre 2018



Brésil

**Le PT doit pouvoir présenter le candidat de son choix,
Liberté immédiate pour Lula,
Les directions des organisations du mouvement ouvrier,
partis et syndicats
doivent appeler à une mobilisation massive sur ces mots d'ordre !**

Le 1^{er} septembre, le tribunal supérieur électoral a décidé d'invalider définitivement la candidature de Lula. C'est le fruit d'un processus entamé avec la destitution de Dilma Rousseff, puis la condamnation de Lula. La corruption sert ici de prétexte pour viser le PT parce que c'est un parti ouvrier. L'armée a menacé d'intervenir si la justice n'empêchait pas la candidature de Lula. Dans les bidonvilles de Rio, celle-ci, sur la demande de Temer, fait régner la terreur, et la justice est moins rapide pour trouver les assassins de Marielle Franco ! Pendant ce temps les flammes détruisent le musée national de Rio, dont le budget ne permettait pas qu'il fût doté d'un système de protection automatique contre les incendies.

Le but de l'interdiction de la candidature Lula est clair, permettre l'élection d'un candidat bourgeois, sans encombre, qui mette en œuvre le programme de la bourgeoisie et de l'impérialisme : détruire les retraites, l'enseignement public, l'accès à la culture, l'accès à la santé, liquider tout ce qui reste d'aides sociales issues des gouvernements vertébrés par le PT. Permettre aux latifundiaires de faire régner la terreur dans les campagnes, de s'approprier toujours plus de la forêt amazonienne. Privatiser les ressources du pays.

Le but de cette interdiction est de tenter d'empêcher toute expression politique indépendante du prolétariat et de la jeunesse qui pourraient voter pour un candidat présenté par un parti ouvrier, s'il est en position de gagner. Peut-il être question de s'en remettre aux urnes et au seul vote pour lutter contre cette politique, comme le propose Vagner Freitas, dirigeant de la CUT, en disant que maintenant il faut obtenir la plus grande représentation parlementaire pour le PT ? Certainement pas, et d'ailleurs la bourgeoisie, l'appareil d'État se manifestent, en enregistrant une plainte contre Haddad, le candidat se substituant à Lula, et poursuivent la même politique judiciaire.

Seule la mobilisation massive peut obtenir le droit pour le PT de présenter le candidat de son choix. Les directions des partis et syndicats du mouvement ouvrier doivent donc mobiliser massivement sur ce mot d'ordre, par exemple en organisant une manifestation centrale à Brasilia, contre le gouvernement Temer et son bras judiciaire.

Le 6 septembre 2018

(Voir article en page suivante)



Brésil

L'enjeu des prochaines élections, présidentielle, mais aussi des sénateurs, députés fédéraux, des gouverneurs d'États, c'est, pour la bourgeoisie brésilienne, de poursuivre et approfondir son offensive contre les masses.

Afin de donner un coup d'arrêt à cette attaque tant contre les droits démocratiques que sociaux :

Il faut voter pour les seuls partis ouvriers (au nombre desquels il faut compter le PT et aussi le PSOL, le PCdoB...) et qu'ils rompent leur alliance avec les partis bourgeois et ouvrent ainsi la perspective d'un gouvernement des seules organisations ouvrières.

Des élections préparées par l'offensive bonapartiste du gouvernement Temer

La bourgeoisie brésilienne connaît une profonde crise. Poussée par la situation économique, elle a besoin depuis des mois de porter des coups décisifs au prolétariat. Dans cette voie, des progrès ont été accomplis, mais ils restent insuffisants et fragiles : renversement de Dilma Rousseff, par son propre vice-président, du PMDB, Temer, dès mai 2016 ; mise en place d'un plan d'économies budgétaires drastiques gelant les dépenses publiques pour 20 ans, loi travail, privatisation, mesures favorisant les latifundiaires et les entreprises provenant de pays impérialistes. Pour autant, Temer confronté à la possibilité que se mobilise le prolétariat brésilien, volonté manifestée en avril 2017, a dû reculer sur la contre-réforme des retraites, faute de majorité au congrès. Devant cet échec issu de sa faible légitimité et du spectre d'une possible mobilisation massive du prolétariat brésilien dans un combat centralisé, il a tenté de rétablir son autorité en s'appuyant sur l'appareil d'État, et en proclamant l'intervention militaire dans l'État de Rio, juste après le carnaval. Une part notable des forces réactionnaires de l'appareil d'État comptent bien sur le renforcement de leur pouvoir et de

leur autorité pour «rétablir» l'ordre dans le pays. A l'occasion de l'intervention à Rio on a vu comment, Marielle Franco, conseillère municipale du PSOL a été abattue avec des munitions de l'armée alors qu'elle était chargée de surveiller l'application de la mesure dans les favelas de la ville où les habitants sont particulièrement exposés aux violences policières et militaires.

De même l'armée a annoncé avant même le jugement, et par la voix de plusieurs généraux, ses intentions d'intervention en cas de libération de Lula, dans l'affaire de corruption qui lui est imputée. En réalité, la corruption, massive et endémique dans la vie politique brésilienne, est le cadet des soucis des militaires et des juges ; il fallait écarter la possibilité que les masses brésiennes se saisissent du vote Lula pour porter au pouvoir à nouveau le PT tout juste écarté de celui-ci. Il fallait empêcher que, par l'intermédiaire d'un des fondateurs et leaders historiques du PT, ne soit posée la question du pouvoir, l'ambition de la bourgeoisie étant de se débarrasser définitivement du PT comme organisation historique de la classe ouvrière et du prolétariat brésilien.

Les candidats de la bourgeoisie : surenchère réactionnaire

Temer, particulièrement impopulaire, a renoncé à se représenter, laissant le soin à son très austère ministre de l'économie de représenter le PMDB, parti issu de l'opposition officielle de la dictature militaire et ayant assumé la « transition » au régime actuel, c'est donc sur Geraldo Alckmin que le capital brésilien compte avant tout. Il représente le PSDB, issu d'une scission du PMDB, et représentant l'opposition au PT, comme c'était le cas d'Aécio Neves, candidat opposé à Dilma en 2014. Il a à son programme un plan de privatisation achevant ce qu'a commencé Temer avec Petrobras notamment. Il reprend à son compte la question laissée en suspend de la contre-réforme des retraites, c'est-à-dire la liquidation du droit effectif à une pension. Dans le domaine de l'enseignement, il s'agit d'en finir avec la gratuité des universités publiques, il veut aussi permettre aux latifundiaires de s'armer afin de faire régner leur ordre sur la question foncière. Il a composé son ticket avec une

sénatrice, Ana Amélia, qui représente un parti issu de l'ancien parti de la dictature, l'ARENA.

Alckmin est cependant doublé à sa droite par Bolsonaro, candidat exprimant le fond de la vague réactionnaire, et qui a formé un ticket avec le général de réserve Antonio Hamilton Mourão, mettant en avant ses liens avec l'armée, et ne perdant jamais une occasion de faire la louange de la dictature militaire. Ce candidat, s'il n'est pas celui du capital et de la bourse de São Paulo, est néanmoins en tête dans les sondages, et il exprime la rage réactionnaire de la petite bourgeoisie confrontée à la crise du capitalisme. Cette rage, issue de la peur de tomber dans la paupérisation et la prolétarianisation est donc tournée contre le prolétariat... Et elle bénéficie à plein de la radicalisation de la bourgeoisie. Il est donc clair que Alckmin et Bolsonaro ont un programme commun, frapper le prolétariat et en finir avec ses capacités de résistance, et notamment avec ses propres organisations.

La candidature du PT

L'arrestation de Lula et son interdiction pratique, si ce n'est encore formelle (le tribunal constitutionnel a déposé un recours contre la candidature de Lula, une heure après le dépôt de celle-ci) de participer à l'élection, est une donnée capitale de la situation politique et jouera sur l'issue de l'élection. Dès le mois d'avril, notre Groupe se prononçait pour la libération immédiate de Lula, pour la levée de toutes les poursuites judiciaires, pour le droit du PT de choisir son candidat. Tout a-t-il été fait de la part des directions des organisations du mouvement ouvrier pour obtenir cette libération, alors qu'elle a suscité une certaine émotion, comme le montre la tentative brève de résistance au départ de Lula du siège du syndicat des métallos de São Bernardo ? Le fait d'appeler près d'un mois après à des manifestations partout, et avec une concentration spécifique à Curitiba, au lieu d'appeler à une manifestation centrale à Brasilia pour affronter le gouvernement Temer, n'a pas permis d'obtenir quoique ce soit dans ce domaine.

La convention du PT a nommé Lula candidat, fort bien, mais dans les faits, c'est son candidat à la vice-présidence, Haddad, qui peut faire la campagne. Et au cas où la situation n'évoluerait pas, Haddad deviendrait le candidat officiel du PT, avec comme candidate à la vice-présidence, Manuela d'Avila, du PCdoB. Pour la première fois depuis des années, il n'y aurait pas dans le ticket présenté par le PT un candidat représentant direct de la bourgeoisie, comme l'était l'entrepreneur Alencar, ou Michel Temer...

Pour autant cette candidature se fait sur le même axe politique de la collaboration de classe, comme toute la politique soutenue par le PT depuis des années, et qui a mené au désastre, le renversement de Dilma Rousseff, la défaite historique aux élections municipales, l'incarcération de Lula, sans réelle mobilisation des masses. Le PT continue à s'allier avec les partis bourgeois, PSB, PMDB dans les élections au poste de gouverneur dans certains États du Nordeste, ainsi qu'avec d'autres partis bourgeois plus ou moins importants. Depuis le mois de février, le PT a regroupé de nombreux partis, dont des partis bourgeois, autour d'un accord de « *défense de la démocratie, de reconstruction nationale, pour la croissance économique et la réduction des inégalités* ». Ce texte est entièrement sur le terrain de la défense d'un bon capitalisme brésilien, de la souveraineté nationale, de la relance par la consommation. Toute une politique menée par Lula et Dilma depuis 2002, et totalement en échec, alors que l'impérialisme reprend ses positions sur tout le continent américain. C'est le même et illusoire programme que les « économistes » du PT ont présenté à l'issue de la convention du parti, qui finalement ne reprend même plus à son compte la revendication d'abroger la contre-réforme du droit du travail, mais propose d'en promouvoir une nouvelle qui permette de « moderniser » les relations de travail.

La direction de la CUT dans les élections

Outre le fait que Lula a nommé, avec Haddad, Vagner Freitas (secrétaire général de la CUT) comme son relais pour mener la campagne, la direction de la CUT avait signé dès le mois de juin, un « agenda prioritaire de la classe ouvrière » avec 6 autres organisations syndicales, la CTB liée au PCdoB, « Intersindical » liée au PSOL, mais aussi Força Sindical. Ce texte fait 22 propositions, toutes placées sur le terrain du régime capitaliste, dont le nom n'apparaît pas, dans le cadre des institutions (celles qui ont permis le renversement de Dilma Rousseff et l'emprisonnement de Lula), de la défense des intérêts nationaux et faisant proposition de dialogue à qui veut l'entendre.

D'ailleurs le texte a été présenté aux députés du congrès le 20 juin, comme l'assurance d'une position compatible

avec le régime. Même sur le terrain de la plateforme revendicative, le texte est une manière de dévoyer les véritables revendications ouvrières : il demande par exemple « l'abrogation des aspects négatifs » de la loi de réforme du droit du travail et de celle sur la tertiarisation. En réalité, ce texte est strictement équivalent au programme de collaboration de classe du PT. L'appareil bureaucratique de la CUT relaie la politique du PT dans l'organisation syndicale. Le bilan de cette politique peut être tiré, par le fait que malgré la volonté de combat du prolétariat, exprimée lors de la journée de grève du 28 avril 2017, la loi sur réforme du droit du travail est passée, allongeant drastiquement le temps de travail, par exemple.

Il faut rompre avec la politique de collaboration de classe, et y opposer celle du front unique ouvrier

Pour le Groupe CPS Brésil, le combat pour le front unique, dans le cadre des élections signifie que le vote doit être un vote de classe, c'est-à-dire un vote pour les organisations issues du mouvement ouvrier, et pour ces seules organisations. Dans ces conditions, le Groupe appelle à voter pour le ticket électoral Lula-Haddad, chacun étant membre du PT ou celui qui s'y substituerait si Lula ne pouvait définitivement se présenter : Haddad-d'Avila, (PT-PCdoB). Le vote pour les candidats du

PSOL, voire du PSTU est aussi possible ; toutefois, il est nécessaire qu'au deuxième tour, toutes ces organisations s'engagent à appeler à voter pour les candidats du parti ouvrier le mieux placé.

Dans le cadre des élections législatives, fédérales ou dans les États, pour le gouvernement des États, la même méthode doit être employée afin de ne voter que pour des listes représentants des partis ouvriers, c'est-à-dire le PT, le PSOL, le PCdoB, voire le PSTU, sans alliance avec des

candidatures bourgeoises. S'il est possible d'associer dans cette consigne le vote pour les candidats du PSOL, il faut noter, que malgré ses postures qui peuvent sembler plus radicales, le PSOL lui-même s'est associé à la collaboration de classe en signant l'appel de « défense de la démocratie et de reconstruction nationale ». Il en va de même du PCdoB.

Il s'agit de poser la question de la candidature du prolétariat au pouvoir à travers les élections, par le vote pour les partis issus du mouvement ouvrier, et donc d'un gouvernement des seules organisations ouvrières, en premier lieu le PT, et appuyé sur les syndicats, en particulier la CUT. Les travailleurs exigeront la satisfaction de leurs revendications d'un tel gouvernement. Cette mobilisation ouvrirait la voie à la constitution d'un véritable gouvernement ouvrier, qui aurait un programme rompant avec le régime économique et social du capitalisme, les institutions qui ont permis de maintenir la puissance de l'appareil d'État et permettent au juge de décider des candidatures, aux militaires d'intervenir dans la vie politique ou à la police militaire de tirer dans les favelas. Il ne peut être question de réaménager les décrets et les lois de Temer, mais au contraire de les abroger.

Le programme d'un gouvernement ouvrier devrait commencer par des mesures de défense des droits démocratiques, la levée immédiate de l'intervention de l'armée à Rio, le démantèlement de la police militaire, la séparation de l'État et des Églises pour permettre le droit à l'avortement ou encore limiter l'influence de l'Église dans la scolarité, la défense du droit à l'organisation syndicale ou politique pour le mouvement ouvrier.

Le programme d'un gouvernement ouvrier serait d'abroger les mesures réactionnaires prises par Temer : gels budgétaires, mesures contre l'enseignement public, loi sur le droit du travail, mesures permettant la déforestation, ou encore les privatisations.

La lutte contre le chômage et la misère, contre la baisse des salaires, pose la question de la réduction du temps de travail jusqu'à employer tout le monde, par la mise en place de l'échelle mobile des heures de travail ; l'augmentation des salaires doit permettre de compenser la perte de salaire réel liée à l'inflation, et l'échelle mobile des salaires pour les défendre.

A la campagne, la question de la propriété doit être posée afin de répondre aux besoins de terres des paysans pauvres, des ouvriers agricoles et de lutter contre l'accaparement par les latifundiaires ou les grands groupes agro-industriels des terres et la destruction de la forêt. La production agricole doit permettre de faire disparaître la faim et la malnutrition. La maîtrise des ressources est nécessaire pour permettre de maîtriser le développement économique et social ; il faut donc nationaliser tout ce que le gouvernement Temer a distribué aux groupes étrangers, notamment dans l'exploitation des champs pétrolifères. La question de la propriété et de la spéculation foncières est aussi posée en ville par le problème du logement et la nécessité de résorber les bidonvilles afin d'offrir des conditions de vie décentes à une partie très importante du prolétariat.

Un gouvernement ouvrier doit garantir l'accès aux soins et à l'enseignement public pour l'ensemble de la population. Un gouvernement ouvrier, pour se dégager des marges de manœuvre et desserrer l'étau de l'impérialisme, doit donc dénoncer la dette et refuser de la payer.

Pour mettre en place un tel programme, un gouvernement ouvrier devrait s'en prendre à la propriété privée des moyens de production, car les intérêts du capitalisme et de l'impérialisme se heurtent directement à la satisfaction des besoins sociaux. Il doit prendre le chemin de la socialisation des moyens de production afin de l'organiser en fonction des besoins de la population, et non du rendement du capital. Même pour un pays comme le Brésil, la question se pose en rapport avec les pays voisins, et dans le cadre des États unis socialistes d'Amérique du Sud. Tel serait le programme qui permettrait aux masses de répondre à l'offensive.

C'est sur une telle orientation que nous proposons de regrouper les militants qui veulent rompre avec la dynamique de la défaite, avec la soumission à la collaboration de classe. Cette orientation nécessite une organisation, qui permette de la faire vivre, de la porter le plus loin possible. Une telle organisation participe au combat pour la constitution d'un parti ouvrier révolutionnaire, d'une internationale ouvrière révolutionnaire, nécessaires pour mener à bien et dans toutes ses conséquences une telle orientation.

Le 17 août 2018

